

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, May 17, 2023

The Standing Senate Committee on National Finance met with videoconference this day at 6:46 p.m. [ET] to examine the subject matter of all of Bill C-47, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 28, 2023.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I wish to welcome all of the senators as well as the viewers across Canada who are watching us on sencanada.ca.

[*Translation*]

My name is Percy Mockler. I am a senator from New Brunswick and the Chair of the Standing Senate Committee on National Finance. Now I'm going to have my fellow senators introduce themselves, starting with the senator to my left.

Senator Forest: I am Éric Forest from the Gulf region, in Quebec.

Senator Gignac: I am Clément Gignac from Quebec.

Senator Loffreda: I am Tony Loffreda from Quebec.

[*English*]

Senator Duncan: Welcome. My name is Pat Duncan. I'm a senator from the Yukon.

Senator Boehm: Peter Boehm, Ontario.

Senator Pate: Welcome, Kim Pate. I live here in the unceded, unsurrendered territory of the Algonquin Anishinaabeg.

Senator Smith: Larry Smith, Montreal.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

[*Translation*]

Senator Dagenais: I am Jean-Guy Dagenais from Quebec.

[*English*]

The Chair: Today, we continue our study on the subject matter of Bill C-47, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament of Canada on March 28, 2023.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 17 mai 2023

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier la teneur complète du projet de loi C-47, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 28 mars 2023.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je souhaite la bienvenue à tous les sénateurs ainsi qu'à tous les Canadiens d'un bout à l'autre du pays qui nous regardent sur sencanada.ca.

[*Français*]

Je m'appelle Percy Mockler, sénateur du Nouveau-Brunswick et président du Comité sénatorial permanent des finances nationales. J'aimerais maintenant demander à mes collègues de se présenter, en commençant par ma gauche.

Le sénateur Forest : Éric Forest, du Québec, région du Golfe.

Le sénateur Gignac : Clément Gignac, du Québec.

Le sénateur Loffreda : Tony Loffreda, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Duncan : Je vous souhaite la bienvenue. Je suis la sénatrice Pat Duncan, du Yukon.

Le sénateur Boehm : Je suis Peter Boehm, de l'Ontario.

La sénatrice Pate : Je vous souhaite la bienvenue. Je m'appelle Kim Pate. J'habite ici, sur le territoire non cédé et non abandonné de la nation algonquine anishinabe.

Le sénateur Smith : Je m'appelle Larry Smith, sénateur de Montréal.

La sénatrice Marshall : Je suis la sénatrice Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Jean-Guy Dagenais, du Québec.

[*Traduction*]

Le président : Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude de la teneur complète du projet de loi C-47, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement du Canada le 28 mars 2023.

[Translation]

Joining us by video conference, from Canada's Building Trades Unions, are Rita Rahmati, Government Relations Specialist, and Kate Walsh, Director of Communications.

[English]

From Beer Canada, we welcome CJ Hélie, President.

[Translation]

From the Canadian Bankers Association, we have Darren Hannah, Vice-President, Personal and Commercial Banking, and Angelina Mason, General Counsel and Vice-President, Legal and Risk.

[English]

Finally, from Spirits Canada, we have Jan Westcott, President and Chief Executive Officer. Welcome to all of you and thank you for accepting our invitation to appear in front of the Standing Senate Committee on National Finance on Bill C-47.

I understand that each association will make a five-minute statement before we proceed to questions from the senators. We'll start in the order that I introduced you. Rita Rahmati and Kate Walsh from Canada's Building Trades Unions, the floor is yours.

Kate Walsh, Director of Communications, Canada's Building Trades Unions: Good evening. Thank you for the opportunity to address this committee on the recent federal budget and Bill C-47.

My name is Kate Walsh. I'm the Director of Communications with Canada's Buildings Trades Unions and I'm joined by my colleague here, Rita Rahmati, Government Relations Manager.

Canada's Building Trades Unions represent 14 international construction unions with over 600,000 skilled trades workers from coast to coast.

Budget 2023 provided some significant support for middle-class workers, and I appreciate the opportunity to highlight some of these policies today.

Last year's budget included the Labour Mobility Deduction for Tradespeople, which helped tradespeople this past tax season, allowing them to travel to where the work is and deduct those related travel expenses from their income, a policy welcomed by

[Français]

Nous accueillons aujourd'hui par vidéoconférence des représentantes des Syndicats des métiers de la construction du Canada, soit Mme Rita Rahmati, spécialiste en relations gouvernementales, ainsi que Mme Kate Walsh, directrice des communications.

[Traduction]

Nous recevons CJ Hélie, président de Bière Canada.

[Français]

De l'Association des banquiers canadiens, nous accueillons M. Darren Hannah, vice-président, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, et Me Angelina Mason, avocate générale et vice-présidente, Affaires juridiques et Risque.

[Traduction]

Enfin, nous recevons Jan Westcott, président et chef de la direction de Spiritueux Canada. Je souhaite la bienvenue à tous les témoins, et je vous remercie d'avoir accepté notre invitation à comparaître devant le Comité sénatorial permanent des finances nationales au sujet du projet de loi C-47.

Je crois comprendre que chaque organisation présentera un exposé de cinq minutes avant que nous passions aux questions des sénateurs. Nous allons procéder dans l'ordre dans lequel les témoins ont été présentés. La parole est à Rita Rahmati et Kate Walsh, des Syndicats des métiers de la construction du Canada.

Kate Walsh, directrice des communications, Syndicats des métiers de la construction du Canada : Bonsoir. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à votre comité au sujet du dernier budget fédéral et du projet de loi C-47.

Je m'appelle Kate Walsh. Je suis la directrice des communications des Syndicats des métiers de la construction du Canada. Je suis accompagnée de ma collègue Rita Rahmati, spécialiste en relations gouvernementales.

Les Syndicats des métiers de la construction du Canada représentent 14 syndicats internationaux de la construction et plus de 600 000 travailleurs des métiers spécialisés d'un océan à l'autre.

Le budget de 2023 apporte une aide considérable aux travailleurs de la classe moyenne, et je suis ravie de pouvoir aujourd'hui mettre en lumière certaines de ces politiques.

Le budget de l'an dernier proposait une déduction pour la mobilité de la main-d'œuvre destinée aux gens de métier, ce qui a aidé ces travailleurs au cours de la dernière saison fiscale. Ils ont ainsi pu se rendre là où il y a du travail et déduire de leur

the construction industry and something that makes a meaningful difference to Canada's skilled tradespeople.

Included in this year's budget and the subsequent implementation act is the doubling of the deduction for tradespeople's tools from \$500 to \$1,000, putting money directly back in the pockets of the skilled tradespeople that build our country. We support this measure and hope that all parties will vote in favour of this component of the budget.

Rita Rahmati, Government Relations Manager, Canada's Building Trades Unions: Also committed to in Budget 2023 are five investment tax credits to support the economy's transition to net zero, which are linked to one of the strongest definitions of prevailing wage in Canadian history. In order to receive the highest level of investment tax credits, employers will need to provide good labour conditions for workers, which includes paying the prevailing wage and meeting apprenticeship requirements.

The definition of prevailing wage will be based upon union compensation including benefits and pension contributions from the most recent widely applicable multi-employer collective bargaining agreement or corresponding project labour agreement, or PLA, in the relevant jurisdiction. Additionally, 10% of the tradesperson hours worked must be performed by registered apprentices in Red Seal trades in order to receive the maximum credits.

Tying these incentives to prevailing wage that includes union compensation will raise the standard of living for all workers, maximize benefits for the entire economy and create a legacy of good-paying middle-class jobs throughout this transition.

When the United States passed the Inflation Reduction Act, which includes over \$300 billion in clean tech energy tax incentives for energy infrastructure projects and increased tax credits of up to five times more when certain labour conditions are met, we knew Canada needed to respond with strong investments of our own. With commitments first announced in the Fall Economic Statement and expanded on in Budget 2023, Canada is now on a similar path.

The building trades look forward to working with the federal government to operationalize the prevailing wage and apprenticeship requirements tied to these monumental credits. We will also continue to advocate for these credits to further incentivize good jobs through increasing the benefits when good-job requirements are met and decreasing them when workforce requirements are not met so that public dollars spent

revenu les frais de déplacement connexes. La politique a été bien accueillie par l'industrie de la construction et a un effet tangible pour les gens de métiers spécialisés au Canada.

Le budget de cette année et la loi d'exécution du budget qui en découle viennent doubler la déduction pour l'outillage des gens de métier, qui passe de 500 à 1 000 \$, ce qui redonne de l'argent directement aux travailleurs qui bâtissent notre pays. Nous appuyons cette mesure et espérons que tous les partis adopteront cette disposition du budget.

Rita Rahmati, spécialiste en relations gouvernementales, Syndicats des métiers de la construction du Canada : Aussi, le budget de 2023 prévoit cinq crédits d'impôt à l'investissement pour soutenir la transition de l'économie vers la carboneutralité, qui comportent l'une des définitions des salaires courants les plus robustes de l'histoire du Canada. Pour recevoir le plus gros montant en crédits d'impôt à l'investissement, les employeurs devront offrir de bonnes conditions de travail aux travailleurs, y compris remplir les exigences relatives au taux courant de rémunération et à la formation des apprentis.

La définition du taux courant de rémunération sera fondée sur la rémunération au sein d'un syndicat, ce qui englobe les avantages sociaux et les cotisations de retraite de la plus récente convention collective multipatronale à grande échelle, ou de la convention collective liée au projet correspondant de l'instance pertinente. En outre, 10 % des heures travaillées par les gens de métier doivent être effectuées par des apprentis inscrits aux métiers désignés Sceau rouge afin de recevoir le montant maximum des crédits.

Associer ces incitatifs aux taux courants de rémunération et à la rémunération au sein d'un syndicat haussera le niveau de vie de tous les travailleurs, maximisera les retombées pour l'ensemble de notre économie et laissera en héritage des emplois bien rémunérés pour la classe moyenne tout au long de la transition.

Les États-Unis ont adopté l'Inflation Reduction Act, qui comprend plus de 300 milliards de dollars d'incitatifs fiscaux dans les technologies propres pour les projets d'infrastructure énergétique et hausse les crédits d'impôt jusqu'à cinq fois lorsque certaines conditions de travail sont respectées. Nous savions alors que le Canada devait répondre avec ses propres investissements musclés. Le Canada est désormais sur une voie similaire grâce aux engagements annoncés pour la première fois dans l'énoncé économique de l'automne, puis bonifiés dans le budget de 2023.

Les métiers de la construction se réjouissent à la perspective de travailler avec le gouvernement fédéral afin de mettre en application le taux courant de rémunération et les exigences en matière de formation des apprentis associés à ces crédits remarquables. Nous allons aussi continuer à réclamer ces crédits pour inciter davantage les employeurs à offrir de bons emplois en bonifiant les avantages lorsque les exigences sont respectées

on these credits go back into good jobs and support working families.

As Canada transitions to a net-zero economy, we will move away from our reliance on fossil fuels. Canada's energy demands could double by 2050. We need to build a clean energy infrastructure in Canada that grows our manufacturing base, creates opportunities to grow our middle class, all while meeting our net-zero goals.

Many of the commitments in Budget 2023 help us do this, but there is more to be done. We need just transition legislation tabled and the launch of the sustainable jobs secretariat to map out our energy needs and needs of our workforce so that no worker is left behind. We need to ensure that we have appropriate labour market information data to plan the transition. We also need to continue to address labour availability through investments in programs like the Union Training and Innovation Program and programs to recruit and retrain under-represented groups. And we need to make changes to our immigration system to bring in more skilled trades workers.

Budget 2023 includes significant policies that support our economic transition and building trades workers across Canada. On behalf of our 14 affiliated international unions, thank you for the opportunity to present. We look forward to answering any questions that you may have.

The Chair: Thank you. From Beer Canada, Mr. Hélie, the floor is yours.

CJ Hélie, President, Beer Canada: Thank you. Good afternoon. My name is CJ Hélie and I'm the President of Beer Canada. I really appreciate the opportunity to share our perspective on Bill C-47, specifically as it relates to the Excise Act amendments.

Beer Canada's background is the sole national inclusive trade association representing Canadian brewers of all sizes and regions. Our member brewing companies account for over 90% of all beer produced in Canada. Nearly uniquely amongst Canada's agri-food processing sector, over 88% of the beer consumed by Canadians is brewed here by over 20,000 Canadians employed directly by Canada's brewers, many of whom are represented by the Canadian Union of Brewery and General Workers, the Service Employees International Union, the Teamsters or Unifor. There are good-paying jobs, well-paid jobs, lots of benefits, good support for families.

et en les diminuant dans le cas contraire. Ainsi, les fonds publics consacrés à ces crédits reviendront aux bons emplois et soutiendront les familles de travailleurs.

Dans le cadre de la transition du Canada vers une économie carboneutre, nous allons arrêter de dépendre des combustibles fossiles. La demande énergétique du Canada pourrait doubler d'ici 2050. Nous devons bâtir une infrastructure énergétique propre au Canada qui élargira notre secteur manufacturier et fera croître la classe moyenne tout en respectant nos objectifs de carboneutralité.

Bon nombre des engagements pris dans le budget de 2023 nous aident en ce sens, mais il reste encore beaucoup de pain sur la planche. Nous avons besoin que les dispositions législatives sur la transition équitable soient déposées et que le secrétariat des emplois durables soit créé pour définir nos besoins énergétiques et les exigences de notre main-d'œuvre afin qu'aucun travailleur ne soit laissé pour compte. Nous devons avoir des données convenables sur le marché du travail pour planifier la transition. Nous devons aussi continuer de nous pencher sur la disponibilité de la main-d'œuvre grâce aux investissements dans des initiatives comme le Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical, et les programmes visant à recruter et à recycler les groupes sous-représentés. Il faut aussi apporter des changements à notre système d'immigration pour faire venir plus de travailleurs des métiers spécialisés.

Le budget de 2023 comprend des politiques importantes qui soutiennent notre transition économique et les travailleurs de la construction partout au Canada. Au nom de nos 14 syndicats internationaux affiliés, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous. Nous sommes impatients de répondre à vos questions.

Le président : Je vous remercie. La parole est maintenant à M. Hélie, de Bière Canada.

CJ Hélie, président, Bière Canada : Je vous remercie. Bonjour. Je m'appelle CJ Hélie, et je suis le président de Bière Canada. Je vous remercie d'abord de nous laisser vous donner notre point de vue sur le projet de loi C-47, en particulier en ce qui concerne les modifications proposées à la Loi sur l'accise.

À titre informatif, Bière Canada est la seule association nationale inclusive qui représente les brasseurs canadiens de toutes tailles et de toutes régions. Nos brasseurs membres représentent plus de 90 % de toute la bière produite au Canada. Ce qui est pratiquement unique dans le secteur de la transformation agroalimentaire au Canada, c'est que plus de 88 % de la bière consommée par les Canadiens est brassée ici par plus de 20 000 Canadiens employés directement par les brasseurs canadiens, dont plusieurs représentés par le Syndicat canadien des travailleurs de brasseries et travailleurs en général, le Syndicat international des employés de services, Teamsters ou

[Translation]

Beer is part of our country's history and culture, and remains vitally important to communities, large and small, from coast to coast. Not only does brewing beer from locally grown grains create jobs and wealth, but beer is also integral to the social well-being of many. We are a local industry to the very core.

[English]

Across Canada, the production, distribution and sale of beer supports nearly 150,000 jobs, contributes \$14 billion to GDP and \$5.7 billion in federal, provincial and municipal taxes, with nearly 50% of the typical retail price of beer being federal and provincial taxes or markups.

[Translation]

The last few years have been extremely challenging for Canada's brewers, large and small. Beer is, above all, a social beverage best shared with families, friends or neighbours, including at the local pub, BBQ, festival, sporting event or concert.

Largely due to COVID-related closure and capacity restrictions imposed on the hospitality and tourism sector, beer sales volumes have decreased by 6% since 2019. Out-of-home beer sales for the 12 months ending March 31, 2023 remain 15% below pre-pandemic levels.

[English]

At the same time, brewers continue to face incredible cost pressures across their entire supply chain from the doubling of freight costs to a 60% increase in barley and a 40% increase in packaging costs. Many brewers and our hospitality sector partners took on significant debt to simply keep their doors open through the worst of the pandemic, hoping for a quick return to normal. We are still a very long way from returning to a healthy domestic beer and hospitality market.

In fact, the latest available data from Canadian Industry Statistics indicate the majority of SME brewers — those are brewers selling less than \$5 million a year — are not profitable, and the business environment has actually continued to deteriorate since then.

Unifor. Il y a de bons emplois payants et de nombreux avantages sociaux qui offrent un bon soutien aux familles.

[Français]

La bière fait partie de l'histoire et de la culture de notre pays et demeure d'une importance primordiale pour les communautés, grandes et petites, d'un océan à l'autre. Non seulement le brassage de la bière à partir de grains cultivés localement crée des emplois et de la richesse, mais la bière fait également partie intégrante du bien-être social de plusieurs d'entre nous. Nous sommes, à tous égards, une industrie locale.

[Traduction]

Partout au Canada, la production, la distribution et la vente de bière soutiennent près de 150 000 emplois, contribuent 14 milliards de dollars au PIB et 5,7 milliards de dollars en taxes fédérales, provinciales et municipales, près de 50 % du prix de détail typique de la bière étant les taxes fédérales et provinciales ou majorations.

[Français]

Les dernières années ont été extrêmement difficiles pour les brasseurs canadiens, petits et grands. La bière est avant tout une boisson sociale qu'il vaut mieux partager en famille, entre amis ou entre voisins, notamment au pub du coin, pendant un barbecue, lors d'un festival, d'un événement sportif ou d'un concert.

En grande partie en raison de la fermeture et des restrictions de capacité liées à la COVID qui ont été imposées au secteur de l'accueil et du tourisme, les volumes de ventes de bière ont diminué de 6 % depuis 2019. Les ventes de bière hors domicile pour les 12 mois se terminant le 31 mars 2023 restent 15 % inférieures à celles d'avant la pandémie.

[Traduction]

Dans un même temps, les brasseurs continuent de faire face à une pression sur les coûts incroyable sur l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement, du doublement des coûts de transport à une augmentation de 60 % du coût de l'orge et de 40 % des coûts d'emballage. De nombreux brasseurs et partenaires restaurateurs ont contracté de nouvelles dettes considérables afin de simplement garder leurs portes ouvertes pendant le pire de la pandémie, dans l'espoir d'un retour rapide à la « normale ». Nous sommes encore très loin d'un retour à un marché domestique sain de la bière et du secteur de l'accueil.

En fait, les dernières données disponibles des Statistiques relatives à l'industrie canadienne indiquent que la majorité des brasseurs qualifiés de PME — ceux dont le chiffre d'affaires est inférieur à 5 millions de dollars par année — ne sont pas rentables, et que l'environnement d'affaires a continué de se détériorer depuis.

We are seeing increased activity in terms of brewers for sale, new joint ventures or new distribution agreements — anything brewers can do to find a way to cut costs and find innovative new efficiencies.

It was this perfect storm that I just described and a depressed out-of-home beer sales market still struggling to survive and these skyrocketing input costs that necessitated a change in course in federal beer tax policy.

Members of this committee may be aware — and, Senator Marshall, you would be particularly aware — that despite the concerns expressed by this committee at the time and supported by the Senate in its entirety, an automatic annual inflation-based increase to federal beer excise duties was implemented pursuant to Budget 2017 to come into effect on April 1, 2018.

This legislated annual inflation indexation resulted in a cumulative increase in federal beer excise duties of 11.5% over the six-year period, with an average annual increase of nearly 2%. These annual federal beer tax increases proceeded each and every year, even as the sector was facing unprecedented COVID-related restrictions that severely restricted access for brewers to the hospitality trade, including sporting venues, festivals and out-of-home social gatherings.

Moreover, as we all are very acutely aware, CPI inflation then skyrocketed in 2022 to a point where the inflexible application of this legislative formula would have resulted in a 6.3% increase in federal beer excise duties on April 1, 2023. That would have been the largest increase on Canadian beer consumers in 40 years. Luckily, local MPs of all parties, when talking to their local brewers and corner-pub and beer-loving constituents, were reminded of the negative impact such an outsized beer tax increase would have on their local communities. This message was brought back to Ottawa, and the minister included in this year's budget a temporary fix to the immediate problem.

The “fix” is a reduction in the rate increase to be applied in 2023 from the inflation-based rate of 6.3% down to 2%. While, to be honest, the proposal is not what we advocated for as part of a very broad coalition, we believe it is a very reasonable compromise and we are grateful that this critical excise duty relief was included in the budget, particularly in light of all the budgetary pressures on the federal public treasury on the immediate horizon due to a confluence of global factors, global wars, a slowing domestic economy and business and consumer fragility.

Nous constatons une activité accrue de brasseurs en vente, de nouvelles coentreprises ou de nouveaux accords de distribution — les brasseurs cherchent des moyens de réduire les coûts et trouver de nouveaux gains d'efficacité.

Le marché de vente hors domicile de bière est déprimé et peine toujours à survivre aux coûts des intrants qui montent en flèche. Voilà la tempête parfaite qui a nécessité une correction de la politique fédérale sur la taxe sur la bière.

Les membres de ce comité savent peut-être — la sénatrice Marshall est particulièrement au courant — que, malgré les préoccupations exprimées par ce comité à l'époque qui ont été appuyées par le Sénat dans son ensemble, une augmentation annuelle automatique fondée sur l'inflation des droits d'accise fédéraux sur la bière est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2018 conformément au budget de 2017.

Cette indexation annuelle sur l'inflation imposée par la loi a entraîné une augmentation cumulative des droits d'accise fédéraux sur la bière de 11,5 % sur une période de six ans, avec une augmentation annuelle moyenne de près de 2 %. Ces augmentations annuelles de la taxe fédérale sur la bière se sont poursuivies chaque année alors même que le secteur était confronté à des restrictions sans précédent liées à la COVID qui restreignaient considérablement l'accès des brasseurs au secteur de l'accueil, y compris les sites sportifs, les festivals et autres rassemblements sociaux à l'extérieur de chez soi.

De plus, comme nous le savons tous très bien, l'inflation de l'IPC a ensuite grimpé en flèche en 2022 à un point où l'application inflexible de la formule législative aurait entraîné une augmentation de 6,3 % des droits d'accise fédéraux sur la bière le 1^{er} avril 2023. Cela aurait représenté la plus forte augmentation imposée aux consommateurs de bière canadienne en 40 ans. Heureusement, de tous les partis, lorsqu'ils ont parlé à leurs brasseurs locaux, à leurs pubs du coin et à leurs électeurs amateurs de bière, ont compris l'impact négatif qu'une telle augmentation démesurée de la taxe sur la bière aurait sur leurs communautés. Ce message a été transmis à Ottawa, et la ministre a inclus dans le budget de cette année une solution temporaire au problème immédiat.

La « solution » est une réduction de l'augmentation des taux à appliquer en 2023, qui fait chuter le taux basé sur l'inflation de 6,3 à 2 %. Pour être franc, bien que la proposition ne soit pas tout à fait ce que nous préconisions au sein d'une vaste coalition, nous pensons qu'il s'agit d'un compromis très raisonnable. Nous sommes reconnaissants que cet allègement critique des droits d'accise ait été inclus dans le budget, compte tenu surtout de toutes les pressions budgétaires à court terme auxquelles le Trésor public fédéral fait face en raison d'une confluence de facteurs mondiaux, comme les guerres mondiales, le ralentissement de l'économie nationale et la fragilité des entreprises et des consommateurs.

Given all of that, we are encouraging this committee to adopt clause 124 of the budget implementation act that will reduce the scheduled increase in federal beer excise duties from 6.3% to 2%, retroactive to April 1, 2023. Thank you, and I'd be happy to answer questions at the end.

The Chair: Now we will recognize Mr. Darren Hannah from the Canadian Bankers Association. Mr. Hannah, the floor is yours, please.

Darren Hannah, Vice President, Personal and Commercial Banking, Canadian Bankers Association: Good evening. Thank you for the invitation to speak at the Senate National Finance Committee on Bill C-47, the budget implementation act. My name is Darren Hannah. I'm the Vice President of Personal and Commercial Banking with the Canadian Bankers Association, or CBA. I'm joined by my colleague Angelina Mason, General Counsel and Vice President, Legal and Risk.

The CBA is the voice of more than 60 domestic and foreign banks that help drive Canada's economic growth and prosperity. The CBA advocates for public policies that contribute to a sound, thriving banking system to ensure Canadians can succeed in their financial goals.

While Bill C-47 is extensive, and the committee is studying numerous provisions, our remarks will be focused on Part 2, clauses 114 to 116, which retroactively amend the Excise Tax Act. This is a very small component of the budget implementation act, but it has profound implications for how businesses, entrepreneurs and investors, both domestic and international, view the opportunities and risks of doing business in Canada.

Simply put, the government is attempting to legislatively override a decision by the Federal Court of Appeal to retroactively change the GST treatment of payment-card clearing services literally back to the introduction of the Goods and Services Tax in 1991 by expressly overriding the general legislative limitation provisions under section 298 of the Excise Tax Act. The effect, therefore, is to retroactively tax transactions that happened as long as over 30 years ago. In doing so, the government is ignoring the widely accepted positions among taxpayers and tax professionals, as well as their own published guidelines for appropriate and exceptional use of retroactive legislation. The government's position is inconsistent with its own treatment of payment-card network services as financial services for the purposes of regulatory oversight by the Financial Consumer Agency of Canada, or FCAC.

Compte tenu de la situation, nous encourageons le comité à adopter l'article 124 de la loi d'exécution du budget pour réduire l'augmentation prévue des droits d'accise fédéraux sur la bière de 6,3 à 2 % rétroactivement au 1^{er} avril 2023. Je vous remercie, et je serai ravi de répondre à vos questions à la fin.

Le président : Nous allons maintenant écouter Darren Hannah, de l'Association des banquiers canadiens. Monsieur Hannah, vous avez la parole, je vous en prie.

Darren Hannah, vice-président, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Association des banquiers canadiens : Bonsoir. Je vous remercie de m'avoir invité à m'adresser aux membres du Comité sénatorial permanent des finances nationales au sujet du projet de loi C-47, la loi d'exécution du budget. Je m'appelle Darren Hannah. Je suis le vice-président chargé des services bancaires aux particuliers et aux entreprises à l'Association des banquiers canadiens, ou ABC. Je suis accompagné de ma collègue Angelina Mason, avocate en chef et vice-présidente des Affaires juridiques et Risque.

L'ABC est la voix de plus de 60 banques canadiennes et étrangères qui contribuent à l'essor et à la prospérité économique du pays. L'ABC préconise l'adoption de politiques publiques favorisant le maintien d'un système bancaire solide et dynamique, capable d'aider les Canadiens à atteindre leurs objectifs financiers.

Le projet de loi C-47, dont vous examinez de nombreuses dispositions, est vaste. Nous limiterons nos commentaires aux articles 114 à 116 de la partie 2, qui modifient rétroactivement la Loi sur la taxe d'accise. Il s'agit d'une très petite composante du projet de loi d'exécution du budget. Or, ses répercussions seront immenses sur la vision qu'auront les sociétés, les entrepreneurs et les investisseurs, tant canadiens qu'étrangers, des occasions d'affaires au Canada et des risques afférents.

En bref, le gouvernement essaie d'utiliser la loi pour contourner une décision de la Cour d'appel fédérale et modifier le traitement de la TPS sur les services de compensation des cartes de paiement rétroactivement jusqu'en 1991, date de mise en œuvre de la TPS, en faisant fi explicitement des délais de prescription au titre de l'article 298 de la Loi sur la taxe d'accise. Ainsi, les transactions effectuées il y a plus de 30 ans seront taxées rétroactivement. Ce faisant, le gouvernement ignore carrément les situations acceptées par les contribuables et les fiscalistes et publiées dans les lignes directrices fédérales, de l'usage adéquat et exceptionnel de la rétroactivité dans la législation. La position du gouvernement est en contradiction avec son propre traitement des services du réseau des cartes de paiement, qu'il considère comme des services financiers aux fins de la surveillance réglementaire par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, ou ACFC.

Moreover, through this proposed measure, the government is adding to the tax burden at the very time that the government is claiming to lower the cost of card acceptance fees for small businesses. Increasing taxes on card issuers and acquirers will inevitably impact the cost of card acceptance for merchants.

Retroactively taxing past transactions, especially in the face of court rulings to the contrary, erodes investor confidence in Canada, period. This is a concerning signal to investors, entrepreneurs and business owners. Core to the decision-making criteria of where to invest are certainty and predictability, not only in the rule of law and its application but also in the ability to ensure that I, as an investor, can access the legal system to get fair treatment if I feel that the law is being applied incorrectly.

Indeed, this proposed measure fundamentally challenges the traditional understanding of tax law. This approach not only raises serious questions about fairness and legal certainty, but it also potentially inhibits future economic activity. Imposing such a retroactive burden undermines trust in the certainty of the tax system. While it might seem like an easy fix for fiscal shortfalls, it's important to consider the longer-term implications of such a precedent-setting move.

The retroactive tax measures in Part 2 contradict these principles, and in so doing, undermine investor confidence in Canada at the very time that we need to be attracting new investment both at home and from abroad.

A recent study by RBC indicated that Canada will need an estimated \$2 trillion over the next 30 years to finance the transition to a low-carbon economy. These are large, long-term investments that Canada is seeking from investors to pivot our economy to a low-carbon future. An investor will only make that type of commitment if they are certain that the terms, conditions and business environment upon which they made their investment decision are respected, that the government will not suddenly seek to retroactively revisit those conditions and that they have recourse to the legal system should they need it.

That's why we strongly encourage the Senate to take action to restore investor trust in the Canadian economy and the legal environment by removing the retroactive provisions in Part 2. We understand that amending a budget bill is a serious ask and not one that we make lightly, but it's also not one without precedent. In fact, this very committee amended Bill C-29, the Budget Implementation Act, 2016, to remove changes to the Bank Act around federal jurisdiction. It is well within your power to make this change, and for the reasons outlined above, we believe it's prudent and necessary.

En outre, en adoptant une telle position, le gouvernement ajoute un fardeau fiscal alors qu'il prétend réduire le coût de l'acceptation des cartes de crédit pour les petites entreprises. L'augmentation des taxes sur les émetteurs et les acquéreurs des cartes aura inévitablement un impact sur le coût de l'acceptation des cartes de crédit par les marchands.

Par ailleurs, la taxation rétroactive des transactions antérieures, surtout en présence de décisions judiciaires, minera absolument la confiance que les investisseurs ont dans le marché canadien. En effet, les investisseurs, les sociétés et les propriétaires d'entreprises y verront un signe inquiétant. Il va sans dire que la certitude d'un entrepreneur de pouvoir accéder à un système judiciaire équitable lorsqu'il considère que la loi est mal appliquée pèse autant dans la balance décisionnelle que la présence de lois et leur application.

Or, la mesure proposée remet en cause l'essence même de la notion traditionnelle du droit fiscal, ce qui soulève de sérieuses questions sur l'équité et sur la certitude juridique, et ce qui risque surtout de freiner l'activité économique future. L'imposition d'un fardeau rétroactif sape la confiance dans la stabilité du système fiscal. Il est donc important d'évaluer les retombées à long terme d'une telle décision, qui établit un précédent, même si, aujourd'hui, elle semble apporter une solution facile pour combler les déficits fiscaux.

Les mesures fiscales rétroactives contenues dans la partie 2 s'opposent à ces principes. Ces mesures ébranleront la confiance des investisseurs à un moment où le Canada a besoin d'attirer de nouveaux investissements tant internes qu'étrangers.

Selon une récente étude de la Banque Royale, afin de pouvoir financer la transition vers une économie faible en émissions de carbone, le Canada aura besoin d'environ 2 billions de dollars au cours des 30 prochaines années. Il s'agit d'investissements massifs, à long terme, que le Canada recherche auprès d'investisseurs dans le but d'avoir une économie carboneutre à l'avenir. Aucun investisseur ne s'engagera dans une telle entreprise sans avoir la certitude que les conditions et le climat d'affaires sur lesquels il a basé sa décision ne changeront pas, que le gouvernement n'aura pas l'envie soudaine de modifier rétroactivement les modalités, et que le système juridique lui sera accessible s'il en a besoin.

Ainsi, nous encourageons vivement le Sénat à agir en vue de rétablir la confiance des investisseurs dans les environnements économique et juridique canadiens, et ce, en supprimant les dispositions rétroactives de la partie 2. Nous sommes conscients que l'amendement d'un projet de loi portant sur le budget est une demande énorme; et nous ne faisons pas cette demande à la légère. Ce n'est également pas la première fois qu'une demande pareille est acceptée. Ce même comité a apporté un amendement au projet de loi C-29, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget de 2016 afin d'en supprimer une

I thank the committee for the invitation and look forward to your questions.

The Chair: Thank you, Mr. Hannah. Now we will conclude with Mr. Westcott. The floor is yours.

Jan Westcott, President and Chief Executive Officer, Spirits Canada: Thank you, Mr. Chair. I'm Jan Westcott. I'm the President of Spirits Canada, the national trade association representing manufacturers and marketers of premium-quality distilled spirits across the country. Collectively, our members account for close to 75% of all the spirits sold in Canada.

I want to thank the committee for the opportunity to speak about the 2023 federal budget, in particular, the clause that deals with the reduction in excise duties on spirits from the scheduled 6.3%, as my colleague alluded to, to 2%.

A critical concern for our members has been the impact of federal excise duty on their products and on thousands of ordinary Canadians who enjoy relaxing and socializing with friends and family over a drink. We're especially also conscious of those operating hospitality and tourism establishments — vital partners, if you will, of our industry. It will not be news to you that this particular group of businesses bore the brunt of the restrictions forced on the country by the pandemic, one that has seen the closure of many of these businesses. I note that just today or yesterday, Restaurants Canada pointed out that in the first two months of 2023 alone, bankruptcies of restaurants have gone up by 116%. The view that we're out of the pandemic hasn't really passed in the hospitality industry.

In my own community of Oakville, Ontario, we have seen the loss of many restaurants and bars — local gathering places that in some cases have served me and my neighbours for decades. For those that managed to keep their doors open through COVID, they were badly hobbled, most taking on significant debt, which they are now working hard to repay while also struggling to rebuild their businesses.

On the one hand, we have regular Canadians coping with higher prices in virtually everything they need, and on the other, business partners of ours are trying to salvage their businesses while simultaneously facing those same higher prices, as well as

modification à la Loi sur les banques qui portait sur la compétence fédérale. Il est bien en votre pouvoir d'apporter une telle modification que, vu les raisons précitées, nous estimons indiquée, voire nécessaire.

Je remercie le comité pour l'invitation. Nous sommes heureux de répondre à vos questions.

Le président : Je vous remercie, monsieur Hannah. Nous allons maintenant conclure avec M. Westcott. Vous avez la parole.

Jan Westcott, président et chef de la direction, Spiritueux Canada : Je vous remercie, monsieur le président. Je m'appelle Jan Westcott et je suis président de Spiritueux Canada, l'association commerciale nationale qui représente les fabricants et les distributeurs de spiritueux de première qualité de partout au pays. Nos membres produisent et distribuent près de 75 % de tous les spiritueux vendus au Canada.

Je vous remercie de m'offrir l'occasion de témoigner sur le budget fédéral 2023 et, en particulier, sur les dispositions relatives à la réduction de la taxe d'accise sur les spiritueux, qui passerait des 6,3 % prévus à 2 %, comme l'a mentionné un témoin précédent.

Nos membres sont grandement préoccupés par l'effet qu'a la taxe d'accise fédérale sur leurs produits et sur les milliers de Canadiens ordinaires qui aiment relaxer et socialiser en prenant un verre avec leurs amis et leur famille. Nous sommes particulièrement conscients de la réalité des exploitants de lieux d'accueil et de tourisme, qui sont essentiels pour nous. Je ne vous apprends rien en disant qu'ils ont subi la lourde part des restrictions imposées à cause de la pandémie au pays et que bien des établissements dans ce secteur ont dû fermer leurs portes à cause de la COVID. Sachez que pas plus tard qu'hier ou aujourd'hui, Restaurants Canada a signalé une hausse de 116 % des faillites de restaurants dans les deux premiers mois de 2023 seulement. Le secteur du tourisme d'accueil ne partage pas tout à fait le point de vue que nous sommes sortis de la pandémie.

Dans ma municipalité d'Oakville, en Ontario, de nombreux restaurants et bars ont mis la clé sous la porte. Il s'agissait de lieux de rassemblement que mes voisins et moi-même fréquentions depuis des décennies, dans certains cas. Les établissements qui ont réussi à garder leurs portes ouvertes pendant la COVID ont été durement mis à l'épreuve. La plupart des commerçants ont contracté d'importantes dettes, et ils travaillent fort présentement pour les rembourser, tout en peinant à rebâtir leurs entreprises.

D'un côté, les Canadiens ordinaires ont du mal à absorber la hausse des prix pour à peu près tout ce dont ils ont besoin. De l'autre, nos partenaires d'affaires tentent de sauver leurs entreprises tout en devant payer des prix plus élevés eux

a severe shortage of people needed to open their restaurants. Neither of these would be helped at the scheduled 6.3% excise increase proceeded on April 1.

Since the 2017 budget, the Government of Canada has imposed automatic annual increases on alcohol excise taxes, with yearly changes based on CPI. When the measure was introduced, Canada had, for many years, been experiencing inflation in the range of 1% to 1.5%. In 2022, following the pandemic and rising inflation, CPI had risen to 6.3%, significantly higher than it had been in recent memory.

Spirits Canada, together with the Canadian Chamber of Commerce, Beer Canada, Wine Growers Canada, Restaurants Canada and the Canadian Federation of Agriculture, spoke with many legislators, government officials and the public about the impact a further 6.3% increase would have on their businesses in 2023. Had it been left at the automatically programmed CPI rate on April 1, Canadians would have been paying an additional 18.4% in excise tax than they had been when the measure was introduced in 2017.

Even with the current capped rate of 2%, Canadians are paying some \$310 million more for spirits in 2023 than they did in 2017. Think about that: \$310 million more. Canadians already pay amongst the highest taxes in the world on beverage alcohol, in particular, on spirits. On average today, 80% of the retail price of a bottle of spirits is tax. This ratio creeps higher every year as excise rates automatically rise.

In some parts of Canada, taxes on spirits account for well over 80%. Because policy-makers did not envision inflation to rise to current levels when they imposed the automatic escalating mechanism, Spirits Canada and others called on decision makers to pause the scheduled increase in 2023 to avoid impacting ordinary Canadians with even higher prices when they chose to socialize with friends and family over a drink.

In recognition of all of the above, the government wisely capped this year's increase in interest to 2%, the level of inflation that the Bank of Canada is trying to target and is working hard to achieve. This helps not only our industry but also restaurants, bars and other small hospitality and tourism businesses to recover from lost sales during the pandemic.

aussi. Ils sont aussi touchés par une grave pénurie de main-d'œuvre, une ressource essentielle pour ouvrir leurs restaurants. Aucun d'entre eux n'aurait profité de l'augmentation de 6,3 % de la taxe d'accise qui devait entrer en vigueur le 1^{er} avril.

Depuis le budget de 2017, le gouvernement du Canada impose des augmentations annuelles automatiques de la taxe d'accise sur l'alcool, chaque augmentation annuelle se fondant sur l'indice du prix à la consommation. Lorsque la mesure a été mise en œuvre, le Canada affichait un taux d'inflation de l'ordre de 1 à 1,5 % depuis des années. En 2022, à la suite de la pandémie et de la hausse de l'inflation, l'indice du prix à la consommation est passé à 6,3 %, un taux bien plus élevé qu'on ne l'a vu de mémoire récente.

Les représentants de Spiritueux Canada, de concert avec la Chambre de commerce du Canada, Bière Canada, Vignerons Canada, Restaurants Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture, ont sensibilisé de nombreux législateurs, fonctionnaires et citoyens sur l'effet qu'une hausse de 6,3 % de la taxe d'accise aurait en 2023 sur les commerces. Si le gouvernement avait laissé la taxe d'accise augmenter au rythme prévu en fonction de l'IPC le 1^{er} avril, les Canadiens paieraient 18,4 % de plus en taxe d'accise que lorsque la mesure a été mise en œuvre en 2017.

Même avec le plafond actuel de 2 %, les Canadiens paient quelque 310 millions de dollars de plus pour les spiritueux en 2023 qu'en 2017. Pensez-y : 310 millions de dollars de plus. Les Canadiens paient déjà les taxes parmi les plus élevées au monde pour les alcools, en particulier pour les spiritueux. De nos jours, environ 80 % du prix de détail d'une bouteille de spiritueux se compose de taxes. Ce taux ne cesse d'augmenter année après année, étant donné l'augmentation programmée de la taxe d'accise.

Dans certaines régions du Canada, les taxes sur les spiritueux représentent bien plus de 80 % du prix de détail. Étant donné que les décideurs n'avaient pas prévu les hausses qu'on connaît de nos jours lorsqu'ils ont créé le mécanisme de hausses automatiques, Spiritueux Canada et d'autres leur demandent de mettre sur pause l'augmentation prévue en 2023 pour éviter de nuire aux Canadiens ordinaires avec des prix plus élevés encore quand ils veulent socialiser avec des amis et de la famille en prenant un verre.

Compte tenu de tout ce que j'ai mentionné, le gouvernement a bien fait de plafonner la hausse à 2 % cette année, le taux d'inflation que la Banque du Canada cible et travaille fort à atteindre. Cette mesure aide notre secteur, mais aussi les restaurants, les bars et d'autres petites entreprises du secteur du tourisme d'accueil à reprendre de la vigueur après avoir perdu des ventes durant la pandémie.

Many of these small businesses are still struggling to recover, and higher product prices for a cocktail, beer or glass of wine they offer would be a further impediment to their viability. In support of hard-working Canadians, the hospitality and tourism workers and operators as well as our industry, Spirits Canada urges this Senate committee to approve that aspect of the 2023 budget.

We appreciate your time and interest. I will be happy to answer any questions. Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Westcott.

Honourable senators, we will start the first round of questions at five minutes each. The second round will be three minutes each.

Senator Marshall: I have questions for all witnesses, but I'm going to start with the Canadian Bankers Association. A very simple, straightforward question first: What's the dollar value of that retroactive increase, Mr. Hannah? Is it \$300 million? Is that right?

Mr. Hannah: As for the stated dollar value, I believe, the government estimate is \$200 million. That's the dollar value on the basis of what they think the recoveries are going to be. What the actual dollar value is to Canada is a really interesting question because what it does to investor confidence is significant and how much that then offsets whatever gain you're going to get in the longer term. It's an open question.

Senator Marshall: You said you represent 60 banks. Does this retroactive change affect all 60 banks or just certain banks?

Mr. Hannah: It will affect any financial institution, frankly — bank, credit union, otherwise — that is involved in the business of credit cards. It will affect any merchant that requires a payment processor as well that acts to accept payment cards. And, frankly, it will affect any business at some level that accepts payment cards because ultimately the cost will flow down to them.

Senator Marshall: The impression that I have is that you would — I can't say support — but you wouldn't have such a big problem if the tax were going forward only, and there were no retroactivity. Is that correct? I can't say you'd be supportive, but you wouldn't have such a big problem with it, yes?

Mr. Hannah: Our primary concern and our primary reason for being here is the retroactivity. While we do not think that the policy objective change the government is making is consistent with their broader objective of lowering the cost of card acceptance, our big concern here today is with respect to the retroactive application.

Bon nombre de ces petites entreprises peinent toujours à reprendre du poil de la bête. Des prix plus élevés pour les cocktails, la bière et le vin risquent de nuire encore davantage à leur viabilité. Pour aider les travailleurs canadiens, ainsi que les employés et les exploitants du secteur du tourisme d'accueil et du nôtre, Spiritueux Canada vous exhorte à approuver ces dispositions du budget de 2023.

Nous vous sommes reconnaissants de votre temps et de votre intérêt. Nous répondrons avec plaisir à vos questions. Je vous remercie.

Le président : Je vous remercie, monsieur Westcott.

Honorables sénateurs, nous allons entamer la première série de questions de cinq minutes chacune. Les questions de la deuxième série dureront trois minutes chacune.

La sénatrice Marshall : Je vais poser des questions à tous les témoins, mais je vais commencer par une question très simple à l'Association des banquiers canadiens. Quelle est la valeur en dollars de cette hausse rétroactive, monsieur Hannah? Est-il juste de parler de 300 millions de dollars?

M. Hannah : Je crois que l'estimation du gouvernement s'élève à 200 millions de dollars. C'est la valeur en dollars de ce qu'il pense recouvrer. La valeur en dollars pour le gouvernement est un concept très intéressant, car son effet sur la confiance des investisseurs est important, tout comme la réduction que ce montant entraîne sur les gains à long terme. Il s'agit d'une question ouverte.

La sénatrice Marshall : Vous avez dit représenter 60 banques. Ce changement rétroactif touche-t-il toutes ces banques ou seulement certaines d'entre elles?

M. Hannah : Au fond, tous les établissements financiers, les banques, les coopératives financières et toutes les autres organisations qui participent au secteur des cartes de crédit sont touchés. Tous les marchands qui utilisent un terminal comptable et qui acceptent les cartes de crédit sont touchés. Dans une certaine mesure, toutes les entreprises acceptant les cartes de crédit sont touchées, car la facture leur sera refilee.

La sénatrice Marshall : J'ai l'impression que vous préféreriez que la taxe ne soit pas rétroactive, qu'elle ne s'applique qu'après la date d'entrée en vigueur. Est-ce que je me trompe? Sans aller jusqu'à dire que vous êtes en faveur d'une telle taxe, le problème vous semblerait moindre, n'est-ce pas?

M. Hannah : Notre principale préoccupation et la principale raison pour laquelle nous sommes ici, c'est la rétroactivité. Nous ne pensons pas que le changement politique qu'apporte le gouvernement est cohérent avec l'objectif plus vaste de réduire le coût d'acceptation des cartes, mais notre grande préoccupation, c'est l'application rétroactive.

Senator Marshall: My last question is this: When Finance officials testified, they talked about some of the banks or institutions receiving rebates. Effectively, this created a windfall for those institutions — the majority of the \$200 million or \$300 million or whatever was effectively a windfall for those institutions.

Is that what happened? Do you think that the government took that into consideration in deciding to go with the retroactivity because they saw the institutions received a big windfall in tax rebates?

Mr. Hannah: I'm going to answer that question in two ways. First, bear in mind that, in many cases, what precipitated this was that institutions were paying the tax effectively and then requesting and filing a notice with the Canada Revenue Agency, the CRA, to effectively say the tax has been paid in error and never should have been charged. This process was going on, in many cases, for 20 years, and the CRA was simply ignoring the requests.

Second, once the decision came down, a number of institutions — because the government really said nothing, then financed for the next two and a half years, and the CRA started paying out the claims — started to incorporate that into their pricing models and contracts. Now, all of a sudden, we have retroactive application coming out of nowhere that wasn't being planned for. Institutions had already started making plans, entering into agreements, changing pricing structures, and now they have to figure out what to do about that.

Senator Marshall: I understand the situation.

For Beer Canada and Spirits Canada, you have the reprieve down to 2%, but it sounds like that's not really what you're looking for.

What would you like to see with regard to the increases? Would you prefer that the government come forward each year when they want an increase? What's your preferred option? What are you looking for? You're happy with the 2% because it's not as punitive as the 6.3%, but what would you like to see?

Mr. Hélie: From Beer Canada's perspective, we certainly have a fundamental difference of opinion with the government and the Department of Finance. They believe taxes should be increased automatically via whatever formula that they envisage, and we believe, fundamentally to the core, that taxes, particularly production and commodity taxes, should be the purview of Parliament. Members and senators should have a vote on tax rates.

La sénatrice Marshall : J'ai une dernière question. Lorsque les représentants du ministère des Finances ont témoigné, ils ont dit que certaines banques ou certains établissements financiers recevaient des remboursements. En effet, ces remboursements se sont révélés être une véritable manne pour eux, puisqu'ils ont touché la plus grande partie des 200 ou 300 millions de dollars versés.

Est-ce bien ce qui s'est produit? Pensez-vous que le gouvernement en a tenu compte dans sa décision d'appliquer une taxe rétroactive, parce qu'il a constaté que les établissements financiers recevaient une vaste manne en remboursements fiscaux?

M. Hannah : Je vais répondre à la question de deux façons. Premièrement, n'oubliez pas que, dans bien des cas, ce qui est à l'origine de cette mesure, c'est que les institutions payaient la taxe et présentaient ensuite un avis à l'Agence du revenu du Canada, l'ARC, pour dire que la taxe avait été payée par erreur et qu'on n'aurait jamais dû demander de la payer. C'est ce qui s'est fait, dans bien des cas, pendant 20 ans, et l'ARC ignorait tout simplement les demandes.

Deuxièmement, une fois que la décision a été rendue, un certain nombre d'institutions — car le gouvernement n'a vraiment rien dit et il a ensuite accordé des fonds pendant les deux années et demie suivantes, et l'ARC a commencé à payer l'argent demandé — ont commencé à en tenir compte dans leurs modèles d'établissement des prix et leurs contrats. Maintenant, nous avons soudainement des demandes rétroactives qui arrivent de nulle part et qui n'étaient pas prévues. Les institutions ont déjà commencé à faire des plans, à conclure des ententes, à changer leurs structures de prix, et elles doivent maintenant penser à ce qu'elles feront à cet égard.

La sénatrice Marshall : Je comprends la situation.

Pour Bière Canada et Spiritueux Canada, le sursis est passé à 2 %, mais on dirait que ce n'est pas vraiment cela que vous voulez.

Qu'aimeriez-vous voir à propos des hausses? Préfereriez-vous que le gouvernement se manifeste chaque année lorsqu'il veut une hausse? Quelle est l'option que vous privilégiez? Que voulez-vous voir? Vous êtes satisfaits avec le taux de 2 % puisque ce n'est pas aussi punitif que 6,3 %, mais qu'aimeriez-vous voir?

M. Hélie : À Bière Canada, notre opinion est fondamentalement différente de celle du gouvernement et du ministère des Finances. Ils pensent que les taxes devraient augmenter automatiquement en fonction de la formule qu'ils envisagent, et nous croyons fondamentalement que les taxes, en particulier pour la production et la consommation, devraient être du ressort du Parlement. Les députés et les sénateurs devraient se prononcer sur les taux en votant.

Senator Marshall: We did for the amendment that went through back in 2017, but it covered from now until eternity. Are you looking for like an annual approval?

Mr. Hélié: The Minister of Finance should look at the circumstances of the day, decide what their government's revenue ambitions are, what the circumstances of the business and the consumer are, and then, when she or he believes a change is in order, they should have the wherewithal to go to Parliament and the House and say, "I think it's a good idea to raise or lower — or not — taxes." That's the way Canada has always done it until very recently.

Mr. Westcott: I would concur with my colleague's point of view. Fundamentally, the role of Parliament is to decide how much taxes are going to be paid by Canadians. They've been taken out of that loop and they need to get back in that loop.

Senator Marshall: Thank you.

[*Translation*]

Senator Forest: Thank you to the witnesses for being here. I want to start by pointing out that, in 2017, there was an outcry against the automatic inflation-based increase to the excise tax proposed in the budget bill. Mr. Hélié, you said that out-of-home beer sales had dropped by 15%. Did home consumption sales decrease as well, or did they increase?

Mr. Hélié: Home sales are now back to pre-pandemic levels. Out-of-home beer sales dropped by 15%, so for both sales categories, the total decrease was 6%.

Senator Forest: Taxes make up 50% of the retail price of beer, about 75% of the price of a bottle of wine and more than 80% in the case of spirits. That's a very big chunk of the price consumers pay.

I'm from Rimouski. We have a distillery there by the name of Distillerie du St. Laurent. A 700-millilitre bottle of St. Laurent gin starts at \$44.75. Sitting next to it on the shelf is a 750-millilitre bottle of Beefeater gin that costs \$26.05.

What's the reason for that difference? Is the percentage of tax the same? Our distilleries have become a tourism draw. What's the reason for the significant price difference between a product that's mass-produced and one that's produced locally, like the Distillerie St. Laurent's gin?

La sénatrice Marshall : Nous l'avons fait pour l'amendement adopté en 2017, mais il est applicable jusqu'à la fin des temps. Voulez-vous plutôt une sorte d'approbation annuelle?

M. Hélié : Le ministre des Finances — ou la ministre — devrait examiner la conjoncture, décider des ambitions du gouvernement en matière de recettes, prendre connaissance des circonstances propres aux entreprises et aux consommateurs et ensuite, lorsqu'il croit qu'un changement s'impose, il devrait pouvoir s'adresser au Parlement et à la Chambre pour dire qu'il semble judicieux de hausser ou de réduire les taxes. C'est de cette façon que le Canada a toujours fonctionné jusqu'à tout récemment.

M. Westcott : Je souscris au point de vue de mon collègue. Fondamentalement, le rôle des parlementaires est de décider combien de taxes les Canadiens vont payer. On leur a retiré ce rôle, et ils devraient le récupérer.

La sénatrice Marshall : Merci.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Merci aux témoins d'être avec nous. D'entrée de jeu, je rappellerais qu'en 2017, on s'était insurgé contre l'idée d'une augmentation automatique à l'indice des prix à la consommation dans le cadre de la loi budgétaire. Monsieur Hélié, lorsque vous dites que les ventes de bière hors domicile ont diminué de 15 %, est-ce que cela a diminué aussi pour ce qui est des consommations à domicile ou y a-t-il une augmentation?

M. Hélié : Aujourd'hui, les ventes à la maison sont revenues au niveau d'avant la pandémie. Il y a une baisse de 15 % sur les ventes hors domicile. C'est donc 6 % au total lorsqu'on les joint l'une à l'autre.

Le sénateur Forest : Lorsqu'on regarde le coût des taxes, il représente 50 % du prix d'une bière, environ 75 % du prix d'une bouteille de vin et plus de 80 % pour l'alcool fort. C'est une très grande portion du prix que l'on paie.

Je viens de Rimouski. À titre d'exemple, il y a là-bas un brasseur qui s'appelle Distillerie du St. Laurent. Or, pour acheter une bouteille de Gin St. Laurent de 700 millilitres, le prix de base est de 44,75 \$. À côté, la bouteille de Beefeater de 750 millilitres coûte 26,05 \$.

Comment expliquer cette différence? Est-ce que le pourcentage de taxes est le même? Nos brasseurs sont devenus un élément attractif sur le plan touristique. Comment expliquer cet écart important entre des produits fabriqués à grande échelle et des produits plus domestiques, comme le Gin St. Laurent?

[English]

Mr. Westcott: Certainly, each supplier gets to decide what price they're going to sell the goods at. Many small producers — doesn't matter whether they're brewers, vintners or distillers — seek to have a higher price because they believe that imputes more value to the product; it sends a message to the consumer. Add to that the fact that the economy of scale isn't a factor for them, so their cost of doing business is a bit higher. Those are decisions that individual suppliers make.

If they wanted to sell their products at a lower price, that's entirely possible, depending on the cost of production. As I said, they don't always have the scale that larger producers have. Like any business, larger producers have scale that works for them. Those decisions rest with the producer.

I can't speak for all of the producers. My experience through all of the industries — beer, wine and spirits — has been that smaller producers tend to regard their products as a little more premium. "Hand-crafted" is the word they use frequently. They seek to have a pricing point that reflects that to the consumer.

[Translation]

Senator Forest: That means they have to work with a much smaller volume. Does that account for the price difference given the large share of taxes and production costs?

[English]

Mr. Westcott: That's correct.

[Translation]

Senator Forest: I have a question for Ms. Walsh or Ms. Rahmati.

Division 35 of Part 4 of Bill C-47 proposes to extend the seasonal claimant pilot project by giving seasonal workers up to five additional weeks of employment insurance, or EI, benefits.

I realize that the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology is currently studying that division, but I'd like to hear your views on the extension of EI benefits.

What is the answer for seasonal workers like those in the construction industry? The industry affects many regions in Canada, including Quebec.

[Traduction]

M. Westcott : Chaque fournisseur choisit assurément le prix auquel il vend ses produits. De nombreux petits producteurs — peu importe s'il s'agit de brasseurs, de vignerons ou de distillateurs — veulent un prix plus élevé parce qu'ils croient que cela ajoute encore plus de valeur au produit; cela envoie un message au consommateur. S'ajoute à cela le fait que l'économie d'échelle n'est pas un facteur pour eux, ce qui signifie que leurs coûts d'exploitation sont un peu plus élevés. Ce sont des décisions prises individuellement par les fournisseurs.

S'ils veulent vendre leurs produits à un prix moins élevé, c'est tout à fait possible, selon le coût de production. Comme je l'ai dit, ils n'ont pas toujours les mêmes moyens que les grands producteurs. Comme dans tous les domaines, les grands producteurs profitent de leur taille. Il revient au producteur de prendre ces décisions.

Je ne peux pas parler pour tous les producteurs. D'après mon expérience dans toutes les industries — la bière, le vin et les spiritueux —, les petits producteurs ont tendance à percevoir leurs produits comme étant un peu plus raffinés. Ils utilisent souvent l'expression « fait à la main ». Ils cherchent à établir le prix de manière à ce que le consommateur en soit conscient.

[Français]

Le sénateur Forest : Ils doivent donc fonctionner avec un volume beaucoup plus restreint. Comme la grande partie des coûts et des taxes, est-ce que cela peut expliquer la différence de prix?

[Traduction]

M. Westcott : En effet.

[Français]

Le sénateur Forest : J'ai une question qui s'adresse à Mme Walsh ou à Mme Rahmati.

La section 35 de la partie 4 du projet de loi C-47 propose de prolonger le projet pilote pour les travailleurs saisonniers en leur donnant jusqu'à cinq semaines de plus d'assurance-emploi.

Je comprends que cette section est étudiée actuellement par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, mais j'aimerais entendre vos commentaires sur le report de l'assurance-emploi.

Quelles sont les solutions pour les travailleurs de l'industrie saisonnière, comme celle de la construction? Cette industrie touche de nombreuses régions au Canada, y compris le Québec.

[English]

Ms. Rahmati: Thank you for the question. Construction work is the type of work that our members work themselves out of a job. When one construction project finishes, you go on to the next one. Sometimes there might be a gap between one job to the next one. You might have to relocate or go to another part of the country to be able to work.

Our members oftentimes have to use the Employment Insurance program, or EI, before their next job opportunity. What's included in the budget is something we support in theory. We think there are many more changes that need to be made to the Employment Insurance system.

We've been having discussions for the last two years or so with the government on Employment Insurance reform. We'd like to see a more comprehensive package come forward that includes items like changes to the way separation monies are handled. That was temporarily changed for the better during the pandemic. After the temporary measures were removed, we're back to where we were before, especially when we've had discussions about the rising cost of living, the potential for a recession.

We need to make sure we have a really strong Employment Insurance program to be able to support workers in the construction industry in Quebec and across Canada, so things like separation monies or making sure EI is delivered more quickly than it is. We face a unique issue in our industry, which is we have apprentices who work on job sites. When they have to go to do the in-class portion of their program, the delay in their EI claims might mean that they aren't able to make their payments, make ends meet, and it might delay them wanting to go back to the classroom to complete their apprenticeship.

[Translation]

Senator Forest: Thank you.

Senator Gignac: Welcome to the witnesses.

My question is for the Canadian Bankers Association representatives. I'd like to follow up on your conversation with Senator Marshall. Obviously, I was quite surprised to see that the government went ahead with this bill 26 months after the court's decision.

We had an opportunity to question Finance Department officials. The bill's sponsor, Senator Loffreda, Senator Marshall, I and other senators asked them questions. They told us that it had always been understood by the government and the industry that the definition of "financial service" would exclude payment card clearing services.

[Traduction]

Mme Rahmati : Merci de poser la question. Dans le domaine de la construction, nos membres sont à l'œuvre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de travaux à exécuter. Lorsqu'un projet est terminé, on passe au suivant. Il y a parfois un décalage entre les deux. Il faut parfois s'installer ailleurs, se rendre dans une autre région du pays pour pouvoir travailler.

Nos membres doivent souvent utiliser le programme d'assurance-emploi jusqu'à ce qu'ils décrochent un autre emploi. Le budget propose quelque chose que nous appuyons en théorie. Nous pensons que beaucoup d'autres changements doivent être apportés au système d'assurance-emploi.

Depuis environ deux ans, nous discutons avec le gouvernement de la réforme de l'assurance-emploi. Nous aimerions voir un ensemble plus complet de mesures qui comprennent des changements à la façon dont les indemnités de départ sont traitées. On a d'ailleurs amélioré temporairement la manière de procéder pendant la pandémie. Les mesures temporaires ont toutefois pris fin, et nous sommes de retour au point où nous étions avant, surtout lorsque nous discutons de l'augmentation du coût de la vie et du risque de récession.

Nous devons avoir un programme d'assurance-emploi très solide pour pouvoir soutenir les travailleurs de la construction au Québec et ailleurs au Canada, pour que des choses comme les indemnités de départ et les prestations d'assurance-emploi soient remises plus rapidement. Notre industrie fait face à une situation unique, car nous avons des apprentis sur les chantiers. Lorsqu'ils doivent suivre la formation en classe prévue dans leur programme, le délai avant le traitement de leurs demandes d'assurance-emploi peut les empêcher de faire leurs paiements, de joindre les deux bouts, et ils peuvent retarder le moment où ils retourneront en classe pour terminer leur formation.

[Français]

Le sénateur Forest : Merci.

Le sénateur Gignac : Bienvenue aux témoins.

Ma question s'adresse aux représentants de l'Association des banquiers canadiens. Je vais poursuivre la conversation que vous avez eue avec ma collègue la sénatrice Marshall. Évidemment, j'ai été très surpris quand j'ai vu que, 26 mois après la décision de la cour, le gouvernement est allé de l'avant avec ce projet de loi.

Nous avons eu la chance d'interroger les représentants du ministère des Finances. Le parrain du projet de loi, le sénateur Loffreda, la sénatrice Marshall, d'autres collègues et moi avons posé des questions. On nous a dit qu'il a toujours été entendu par le gouvernement et l'industrie que les services de compensation relatifs aux cartes de paiement seraient exclus de la définition des « services financiers ».

Do you agree with that claim? My understanding from the finance officials is that this decision shouldn't come as a surprise to you.

[English]

Mr. Hannah: The government lost the court case at the Federal Court of Appeal on this very question. That's the second-highest court in the land. If this issue were clear, they wouldn't have lost.

Moreover, if they truly believed that what they said was correct, they would have appealed to the Supreme Court, but they chose not to do that. They jumped directly to retroactive legislation.

Angelina Mason, General Counsel and Vice President, Legal and Risk, Canadian Bankers Association: To add to that, those press releases that were referenced were considered by the court and found not to be clear. On that point, we wouldn't be respecting the decision of the Court of Appeal.

Senator Gignac: Next question: Is it unusual that the government waits 26 months after the loss at the court? Did you have any meetings with the Finance Department, in the meantime, that flagged to you that this is not compatible or is not an aim of their policy? Did you have any signal at that time, or did it take you by surprise?

Mr. Hannah: Senator, my members tell me there was no consultation at all, which is why they were shocked.

Frankly, I think it's telling that when asked to produce evidence to explain and verify their claim that this is widely understood, what they produced was an excerpt from a press release in 1991.

Senator, between the time that the court decision came down in January 2021 and this legislation was introduced in March 2023, the Department of Finance released 169 press releases. I know; I counted them. Yet none of them said anything about this. The best they can do is an excerpt from a press release in 1991. Really?

Senator Gignac: I know that you have received the support of the Canadian Bar Association. We asked the Banking Committee or this committee questions about that.

In fact, what is new today, and what you mentioned — and I want you to elaborate more — is that this is a contradiction, the way the payment cards are treated in other legislation. Could you elaborate on that? It seems to be inconsistent. When it's about regulation, it's about financial services. But now it's about income tax. No, it is administrative stuff. Do I understand that

Êtes-vous d'accord sur cette assertion? Selon les représentants du ministère des Finances, leur décision ne devrait pas vous surprendre, d'après ce que je comprends.

[Traduction]

M. Hannah : Le gouvernement a perdu devant la Cour d'appel fédérale dans ce dossier. C'est la deuxième cour en importance au pays. Il n'aurait pas perdu si on avait su clairement à quoi s'en tenir.

De plus, s'il avait vraiment pensé avoir raison, il aurait porté l'affaire en appel devant la Cour suprême du Canada, mais il s'est abstenu. Il a tout de suite opté pour une mesure législative rétroactive.

Me Angelina Mason, avocate en chef et vice-présidente, Affaires juridiques et Risque, Association des banquiers canadiens : J'ajoute que la cour a indiqué que les communiqués de presse qu'on a cités n'étaient pas clairs. À ce sujet, nous ne respecterions pas la décision de la Cour d'appel.

Le sénateur Gignac : Voici ma prochaine question : est-il inhabituel que le gouvernement attende 26 mois après avoir perdu devant les tribunaux? Avez-vous rencontré entretemps les gens du ministère des Finances qui vous ont signalé que ce n'était pas compatible ou que ce n'était pas un objectif de leur politique? Avez-vous été prévenu, ou vous a-t-on plutôt pris par surprise?

M. Hannah : Sénateur, mes membres me disent qu'il n'y a pas eu la moindre consultation, et c'est la raison pour laquelle ils étaient étonnés.

Quand on a demandé aux représentants du gouvernement de produire des preuves pour expliquer et étayer ce qu'ils affirmaient, à savoir que tout le monde était généralement au courant, ils ont présenté un extrait d'un communiqué de presse de 1991. Bien franchement, je pense que cela en dit long.

Sénateur, entre le moment où la cour a rendu sa décision en janvier 2021 et le dépôt de ce projet de loi en mars 2023, le ministère des Finances a publié 169 communiqués de presse. Je le sais; je les ai comptés. Il n'y en a pourtant pas un seul qui en parle. Ne peuvent-ils vraiment pas faire mieux que de présenter un extrait d'un communiqué de presse publié en 1991?

Le sénateur Gignac : Je sais que vous avez reçu l'appui de l'Association du Barreau canadien. Nous avons posé des questions à ce sujet au comité des banques ou notre comité.

En fait, ce qui est nouveau aujourd'hui, et vous l'avez mentionné — et je veux que vous en disiez plus long à ce sujet —, c'est qu'il s'agit d'une contradiction, c'est-à-dire la façon dont l'autre mesure législative encadre les cartes de paiement. Pouvez-vous en dire plus à ce sujet? Cela semble incohérent. Quand il est question du règlement, il s'agit des

correctly? Could you elaborate? In your opening remarks, you referred to that.

Ms. Mason: If you look at it domestically, the payment networks are overseen by the FCAC on the basis that they provide a financial service. From a regulatory standpoint, this is viewed as a financial service. Then to say that the services they provide to the participants in the system is not a financial service is inconsistent.

They're also inconsistent with how payment card networks are treated internationally. From an international standpoint, they would be considered to be financial services also.

When you look at it in the context of the domestic landscape, plus the lack of certainty that came out of the wording that was put forward in the GST regulations — and that was raised as a concern by participants in the system — there was a complete lack of direction from the government. It took them over 20 years to give it.

Senator Gignac: I'm just an economist. I'm not a fiscal expert. Do you have information about whatever is in Europe or other countries around the globe, something to prove that other jurisdictions treat that, whether it is regulation or income tax, as financial services rather than, using the example of Europe, the Value Added Tax? Could you provide us information regarding that?

Senator Smith: I have a question for the Building Trades Unions people.

We've heard a lot of talk about the need to prioritize skills and foreign credential recognition programs for new immigrants to Canada, especially as the government has increased its immigration targets substantially. We continue to hear about almost a million job vacancies across the country, which continue to impact economic activity.

One of your organization's recommendations in your budget submission was for the government to prioritize more skilled trades workers into Canada to fill the major supply gap, namely through the Express Entry system.

Has the government consulted with your organization in this regard? We're looking for the word consultation, not just advising. How are the Building Trades Unions advising the government on increasing the number of trades workers through the immigration process?

Ms. Rahmati: Thank you for that question.

services financiers. Mais il est maintenant question de l'impôt sur le revenu. Non, c'est administratif. Est-ce que je comprends bien? Pouvez-vous en dire plus à ce sujet? Vous en avez parlé dans votre déclaration liminaire.

Me Mason : Au pays, les réseaux de paiement sont surveillés par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada puisqu'ils offrent un service financier. D'un point de vue réglementaire, c'est considéré comme un service financier. Il est alors incohérent de dire que les services offerts aux participants dans le système ne sont pas des services financiers.

Cela ne correspond également pas à la façon dont les réseaux de cartes de paiement sont traités à l'échelle internationale. Ailleurs dans le monde, ce serait également considéré comme des services financiers.

Quand on regarde le contexte national, en plus de l'absence de certitude attribuable au libellé des règlements concernant la TPS — et les participants dans le système ont indiqué que c'était une préoccupation pour eux —, on constate que le gouvernement n'avait donné aucune directive. Il a fallu attendre 20 ans avant qu'il le fasse.

Le sénateur Gignac : Je suis juste économiste. Je ne suis pas fiscaliste. Avez-vous de l'information qui démontre que l'Europe ou d'autres pays ailleurs dans le monde traitent cela, qu'il s'agisse de la réglementation ou de l'impôt sur le revenu, comme des services financiers plutôt que comme, pour donner l'exemple de l'Europe, une taxe sur la valeur ajoutée? Pouvez-vous nous fournir l'information à ce sujet?

Le sénateur Smith : J'ai une question pour les syndicats des métiers de la construction.

Nous avons beaucoup entendu parler de la nécessité d'accorder la priorité aux programmes de reconnaissance des titres de compétences étrangers pour les nouveaux immigrants au Canada, d'autant plus que le gouvernement augmente considérablement ses cibles d'immigration. Nous entendons encore parler de près d'un million de postes vacants d'un bout à l'autre du pays, ce qui continue de nuire à l'activité économique.

Dans votre mémoire budgétaire, vous recommandez, entre autres choses, que le gouvernement accorde la priorité à l'entrée d'un plus grand nombre de travailleurs qualifiés au Canada pour combler l'important écart entre l'offre et la demande, notamment au moyen du système Entrée express.

Le gouvernement a-t-il consulté votre organisation à ce sujet? Ce qui nous intéresse, ce sont non seulement les conseils fournis, mais aussi les consultations qui sont menées. De quelle façon les syndicats des métiers de la construction conseillent-ils le gouvernement pour accroître le nombre de travailleurs qualifiés à l'aide du processus d'immigration?

Mme Rahmati : Merci de poser la question.

We have been in discussions with the government on immigration and the Express Entry program. Actually, the announcement that Minister Fraser made last fall regarding the upping of the immigration numbers to 500,000 was made at one of our training centres in Toronto.

It's something that we're continuing to work on. We have been tasked by the government to gather more specific data on where we need workers and in what trades. That's something we have been working on over the last several months, and we hope to be able to share that with the government soon and to guide them.

We have been pleased to see more expansion of the Express Entry program on eligible occupations, including some of our trades, but we think there is probably room for more trades to be added to that list.

Senator Smith: It's one thing to streamline applications for skilled trades workers into Canada, but it's another to ensure they meet the industry standards. Are there adequate resources being provided by the federal government, in conjunction with provincial and territorial governments, on accrediting these skilled workers once they are in Canada?

Ms. Rahmati: That's another area where we can see some improvement, potentially, as well. We want to ensure that we are targeting and bringing in workers who already meet some skilled trades standards, but if they don't, we want to offer supports for them to be better qualified to fit into Canada's system. That includes language. We know there are a lot of countries where folks do have a lot of the skills required, but they might not have the language requirement. So working with new entrants into Canada to ensure that they meet those language requirements is very important for us when it comes to safety on job sites.

Senator Smith: Have you had a chance to talk with other countries in terms of seeing what they do? When I asked you the question, it seemed as if you hesitated a bit, so I wasn't sure whether you were 100% confident in what you were going to explain to me.

One of the things we found today in some of our questions with different people is this communication as opposed to consultation. Is it consultation, or are you just being told that this is what you do and this is how you do it, but it's not necessarily consultation? Advising is one thing; consultation is another thing. What are your comments on that?

Nous avons des discussions avec le gouvernement au sujet de l'immigration et du programme Entrée express. À vrai dire, l'annonce faite par le ministre Fraser l'automne dernier à propos de l'augmentation à 500 000 du nombre d'immigrants a eu lieu à l'un de nos centres de formation à Toronto.

C'est une chose sur laquelle nous continuons de nous pencher. Le gouvernement nous a demandé de recueillir des données pour savoir précisément à quels endroits et dans quels métiers nous avons besoin de travailleurs. Nous nous sommes penchés là-dessus au cours des derniers mois, et nous espérons être en mesure de fournir bientôt ces données au gouvernement pour l'orienter.

Nous nous sommes réjouis de voir un plus grand nombre de métiers admissibles dans le programme Entrée express, y compris certains de nos métiers, mais nous pensons qu'il est possible d'en ajouter d'autres à la liste.

Le sénateur Smith : C'est une chose de simplifier les demandes pour les travailleurs qualifiés au Canada, mais c'en est une autre de veiller à ce qu'ils répondent aux normes de l'industrie. Le gouvernement fédéral, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, fournit-il des ressources adéquates pour reconnaître les titres de compétences de ces travailleurs qualifiés après leur arrivée au Canada?

Mme Rahmati : C'est un autre domaine dans lequel nous pourrions aussi voir une certaine amélioration. Nous voulons nous assurer de cibler et de faire venir des travailleurs qualifiés qui répondent déjà à certaines normes, mais lorsque ce n'est pas le cas, nous voulons les aider à développer leurs compétences pour intégrer le système canadien, ce qui comprend les compétences linguistiques. Nous savons qu'il y a beaucoup de pays où les gens ont les compétences nécessaires, mais pas nécessairement sur le plan linguistique. Pour assurer la sécurité sur les chantiers, il est donc très important pour nous de travailler avec les nouveaux venus au Canada afin qu'ils répondent aux exigences linguistiques.

Le sénateur Smith : Avez-vous eu la chance de parler avec des gens d'autres pays pour savoir ce qu'ils font? Quand je vous ai posé la question, vous semblez avoir hésité un peu, et je n'étais donc pas sûr si vous saviez exactement ce que vous alliez m'expliquer.

L'une des choses que nous avons constatées aujourd'hui grâce aux questions que nous avons posées à différentes personnes, c'est la différence entre la communication et les consultations. Y a-t-il des consultations, ou se contente-t-on de vous dire quoi faire et comment le faire, mais sans nécessairement vous consulter? C'est une chose de donner des conseils, mais c'en est une autre d'être consulté. Quelles sont vos observations à ce sujet?

Ms. Rahmati: We do get consulted by the government. Right now, we have been very focused on the investment tax credits, as we mentioned in our remarks. That's something we have been heavily consulting with the government on, especially on that definition of prevailing wage. On this file, we haven't been as heavily consulted on, to use your word, but over the next several months, it's something we'll be shifting our attention to and working with the government on. Hopefully, that will be through consultations and not just through advising.

Senator Smith: Do you have any consultations or contacts with offshore organizations or countries that give you different types of feedback that you can add into the portrait here?

Ms. Rahmati: Some of our affiliated unions do, and they work more directly with bringing in workers from other countries into Canada. We represent federal advocacy, so we don't deal with the actual hiring. Some of our affiliated unions do deal with more contacts like that. I'm happy to share more information on that at a later date.

Senator Smith: What have you seen to date in terms of your success rate with new workers coming into the country and their ability to evolve into the Canadian dream or the Canadian scenario? Is it positive, negative, neutral? Do you have stats on it to justify what you are trying to do to improve the situation?

Ms. Rahmati: I don't have the stats off the top of my head, but what we do know is that the construction industry is one that has historically been very open to immigrants, especially when you look at, for example, the Italian community in Canada. It has been a great opportunity for immigrants because the language and education requirements aren't as high as they are for other industries, and they are more transferable than other ones.

We have been working with the government on getting workers who have come out of the system, out-of-status workers, getting them employment. What we have seen is they may not have been eligible in the past given our strict immigration system that recognizes folks with PhDs and university degrees versus those with college credentials, and they fell out of the system, but we're getting them back in the system because they have been contributing to our economy and making good contributions.

Senator Smith: Thank you.

The Chair: Ms. Rahmati, in the last question posed by Senator Smith, he asked for statistics. Could you provide those statistics in writing to the clerk so that we can have an idea of the flux of people coming in?

Mme Rahmati : Le gouvernement nous consulte. À l'heure actuelle, nous nous concentrons beaucoup sur les crédits d'impôt à l'investissement, comme nous l'avons mentionné dans nos observations. C'est une chose pour laquelle nous avons eu énormément de consultations avec le gouvernement, surtout à propos de la définition de salaire courant. Dans le présent dossier, nous n'avons toutefois pas été beaucoup consultés, pour reprendre votre mot, mais au cours des prochains mois, c'est une chose sur laquelle nous allons mettre l'accent et nous pencher avec le gouvernement. J'espère qu'on ne se contentera pas de conseils et qu'il y aura des consultations.

Le sénateur Smith : Menez-vous des consultations ou avez-vous des contacts avec des organisations étrangères ou d'autres pays qui vous présentent différents types de commentaires que vous pouvez ajouter au portrait ici?

Mme Rahmati : C'est le cas pour certains de nos syndicats affiliés, et ils travaillent plus directement pour faire venir des travailleurs étrangers au Canada. Nous défendons nos intérêts auprès du gouvernement fédéral, et nous ne nous occupons donc pas de l'embauche. Certains de nos syndicats affiliés s'occupent de ce genre de contrats. Je serais heureux de vous transmettre un autre jour de plus amples renseignements à ce sujet.

Le sénateur Smith : Quel a été jusqu'à maintenant votre taux de réussite en ce qui a trait aux nouveaux travailleurs qui arrivent au pays et à leur capacité de réaliser le rêve ou le scénario canadien? Est-ce positif, négatif ou neutre? Avez-vous des chiffres pour justifier ce que vous essayez de faire pour améliorer la situation?

Mme Rahmati : Je ne connais pas les chiffres par cœur, mais ce que nous savons, c'est que l'industrie de la construction a toujours été très ouverte aux immigrants, surtout lorsqu'on prend, par exemple, la communauté italienne au Canada. C'est une excellente occasion pour les immigrants, car les exigences en matière de compétences linguistiques et d'études ne sont pas aussi élevées que dans d'autres industries, et elles sont plus faciles à transférer que dans d'autres domaines.

Nous travaillons avec le gouvernement pour permettre aux travailleurs qui ne sont plus dans le système, les travailleurs sans statut, de décrocher un emploi. Ce que nous constatons, c'est qu'ils n'étaient peut-être pas admissibles dans le passé compte tenu de notre système d'immigration strict qui privilégiait les doctorats et les autres diplômes universitaires plutôt que les diplômés d'études collégiales, et ils étaient laissés pour compte, mais nous faisons marche arrière compte tenu de ce qu'ils apportent à notre économie.

Le sénateur Smith : Merci.

Le président : Madame Rahmati, dans sa dernière question, le sénateur Smith a demandé des chiffres. Pourriez-vous les transmettre par écrit à la greffière pour que nous ayons une idée du nombre de personnes qui entrent au pays?

Ms. Rahmati: Yes. I will look into it and speak to my colleagues and get you what we can.

The Chair: Thank you.

Senator Boehm: Thank you to our witnesses. As is often the case in this committee, my questions are asked earlier by Senator Marshall, and then I try to recalibrate and come up with something.

My question is for Beer Canada and Spirits Canada. I listened carefully to what you said about the limits placed on parliamentarians to offer oversight and I would tend to agree with this, but you were satisfied with the 2% increase knocked down from 6.3%. I'm just wondering about the financial impact of these increases on the smaller producers.

You mentioned, Mr. Westcott, that the impact of COVID has set everyone back. It seemed to me that before the pandemic hit, there was a rather thriving microbrewery industry across the country and, increasingly, hand-crafted spirits. Would you have any idea of the real impact on these small distilleries, for example, and certainly on breweries and the hospitality industry as a whole, as this factors in? To that, I'm going to throw in the last kicker: If there were no interprovincial trade barriers, and I wouldn't have to go to Quebec to buy the St. Laurent Gin that my colleague touts, which, of course, is an excellent product, would that have helped in this particular situation or can that help as you project future growth?

Mr. Westcott: Absolutely that would help. To answer your question about small producers — I think Mr. Hélie would confirm this — we were strongly supported by the group of small distillers across the country in our work and getting relief from the automatic excise increases. We were united.

A year ago, prior to the 2022 budget, we actually had a joint campaign with the small distillers to address this. When you are a small producer and you don't have the volume of sales, you are much more reliant on what you are bringing in, and government takes a huge amount.

The other point that I would make is that we don't just sell our products in Canada. We sell our products all over the world. It's not a secret that Canada has much higher tax rates on beverage alcohol than almost anywhere else in the world. When the indexation started in 2017, excise tax on spirits — and I'll only speak for spirits — in Canada was 68% higher than excise tax on spirits in the United States. Today, it's over 85% higher. We compete very aggressively with distillers in the United States. The automatic nature of the increase doesn't take any of that into account. It just ignores all that, just like when we went through the pandemic, and it kept going up and up and up.

Mme Rahmati : Oui. Je vais m'en occuper et en parler à mes collègues pour vous remettre ce que nous avons.

Le président : Merci.

Le sénateur Boehm : Je remercie nos témoins. Comme c'est souvent le cas au comité, la sénatrice Marshall a posé mes questions plus tôt, et j'ai donc essayé de me réajuster et d'en trouver d'autres.

Je vais d'abord m'adresser à Bière Canada et à Spiritueux Canada. J'ai écouté attentivement ce que vous avez dit à propos des limites imposées aux parlementaires pour assurer une surveillance, et j'aurais tendance à être d'accord avec vous à ce sujet, mais vous étiez satisfaits de la réduction de 6,3 à 2 %. Je me questionne sur les répercussions financières de ces hausses pour les petits producteurs.

Vous avez dit, monsieur Westcott, que la COVID a nui à tout le monde. Il me semble qu'avant la pandémie, le secteur des microbrasseries s'épanouissait d'un bout à l'autre du pays, tout comme, de plus en plus, le secteur des spiritueux artisanaux. Avez-vous une idée de ce qu'il en est vraiment pour les petites distilleries, par exemple, et certainement pour les brasseries et l'industrie de l'accueil dans son ensemble lorsqu'on en tient compte? Là-dessus, et c'est là que le bât blesse, s'il n'y avait pas d'obstacles au commerce interprovincial et que je ne devais pas me rendre au Québec pour acheter le Gin St. Laurent que mes collègues recommandent fortement, est-ce que cela aurait aidé dans cette situation précise ou est-ce que cela contribuerait à la croissance future?

M. Westcott : Ce serait certainement utile. Pour répondre à votre question sur les petits producteurs — je pense que M. Hélie le confirmerait —, le groupe des petites distilleries de partout au pays nous a fortement appuyés dans notre travail et dans nos efforts pour obtenir une exonération des hausses automatiques de la taxe d'accise. Nous avons fait front commun.

Il y a un an, avant le budget de 2022, nous avons mené une campagne avec les petites distilleries pour nous attaquer au problème. Un petit producteur dont le chiffre de ventes est modeste dépend beaucoup plus de ce qu'il gagne, et le gouvernement en prend une énorme partie.

L'autre point que je veux soulever, c'est que nous ne vendons pas nos produits seulement au Canada. Nous les vendons partout dans le monde. Personne n'ignore que les taxes sur les boissons alcoolisées au Canada sont beaucoup plus élevées que ce qu'on voit presque partout ailleurs dans le monde. Lorsque l'indexation a commencé en 2017, la taxe d'accise sur les spiritueux — et je ne parle que de cette catégorie — était 68 % plus élevée ici qu'aux États-Unis. Aujourd'hui, elle est 85 % plus élevée. Nous concurrençons très énergiquement les distilleries américaines. La nature automatique de la hausse n'en tient pas compte. Elle ignore tout cela, exactement comme c'était pendant la pandémie, et la taxe ne cesse d'augmenter.

I would underline that we need to get back to the way it used to work, where parliamentarians looked at this and said, “Yes, it makes sense” or “No, it doesn’t make sense.” It’s very easy for Finance officials to do this. They really don’t have to do any work. The essence of what I understand Finance to be is they are supposed to be doing analysis, looking at the impacts and understanding it. I’m not sure much of that is happening, because they don’t have to.

Yes, it dramatically impacts smaller producers. We are united in trying to seek solutions to this, and it is having a very significant impact on the overall business.

Mr. Hélie: The threat of a 6.3% increase rallied the whole industry together because it was something that was going to hurt everyone of all sizes, everywhere. Clearly, if you are a larger producer, you have more flexibility in how you might deal with that.

I talked about our broad coalition. When we were going around Parliament Hill earlier this year, union representatives were there because they were starting to see the impact of these annual increases in their wage settlements and at the negotiating table. That was one place where larger producers, unionized producers, were looking to offset the impacts of the escalator.

I mentioned the stat earlier that 54% of brewers who are selling less than \$5 million a year are not profitable. A 6.3% increase would have thrown a lot of them over the brink — on one side, the larger producers cutting costs, reducing innovation, reducing research and development; on the smaller side, maybe going out of business. They are very different impacts but impacts nevertheless.

Senator Boehm: Thank you.

Senator Pate: Thank you to all the witnesses for appearing.

My question is for the Canadian Bankers Association for either one of you who would like to speak to it.

In a pre-budget submission to the House of Commons Standing Committee on Finance last year, your third recommendation was that the Government of Canada undertake a comprehensive review of Canada’s tax system. A poll conducted by Abacus recently revealed that 62% of Canadians believe the tax system is unfair, 57% of Canadians believe that the pandemic led to a rise in economic inequality, and 89% of Canadians want to see an annual wealth tax of 1% paid by the wealthiest Canadians as part of our pandemic recovery.

Je souligne que nous devons revenir au système précédent, dans lequel les parlementaires examinaient la situation et disaient si c’était logique ou non. Il est très facile pour les gens du ministère des Finances de procéder de cette façon. Ils n’ont vraiment aucun travail à faire. D’après ce que je comprends, essentiellement, le ministère est censé faire une analyse des répercussions et comprendre ce qu’il en est. Je soupçonne que ce n’est pas le cas en grande partie, car ce n’est pas nécessaire.

Oui, les répercussions sur les petits producteurs sont énormes. Nous faisons front commun pour trouver des solutions au problème, et les conséquences sur les entreprises en général sont très importantes.

M. Hélie : La menace d’une hausse de 6,3 % a mobilisé l’ensemble de l’industrie puisque c’était quelque chose qui allait faire du mal à tout le monde partout, peu importe la taille de l’entreprise. De toute évidence, un grand producteur a une plus grande marge de manœuvre pour faire face à la situation.

J’ai parlé d’une vaste coalition. Lorsque nous étions sur la Colline du Parlement au début de l’année, des représentants syndicaux étaient là puisque nous commençons à voir l’incidence de ces hausses annuelles sur les règlements salariaux et à la table des négociations. C’était une façon pour les grands producteurs, dont les travailleurs sont syndiqués, de compenser les effets de l’indexation.

J’ai dit plus tôt que 54 % des brasseries dont les ventes sont inférieures à 5 millions de dollars ne sont pas rentables. Une hausse de 6,3 % aurait acculé ces entreprises à la faillite. D’un côté, les grands producteurs auraient réduit les coûts, l’innovation ainsi que la recherche et développement; de l’autre côté, des petits producteurs auraient cessé leurs activités. Les conséquences ne sont pas les mêmes, mais il y en a toujours.

Le sénateur Boehm : Merci.

La sénatrice Pate : Je remercie tous les témoins pour leur comparution.

Ma question s’adresse à l’un ou l’autre des représentants de l’Association des banquiers canadiens.

Dans votre mémoire présenté lors des consultations prébudgétaires de l’an dernier du Comité permanent des finances de la Chambre des communes, vous recommandiez en troisième lieu au gouvernement d’entreprendre un examen exhaustif du régime fiscal canadien. Un récent sondage d’Abacus a révélé que 62 % des Canadiens croient que le régime d’imposition est injuste, 57 % croient que la pandémie a entraîné un accroissement des inégalités et 89 % d’entre eux veulent voir l’adoption d’un impôt de 1 % sur la fortune des Canadiens les mieux nantis pour favoriser la reprise post-pandémie.

Given that the last comprehensive review of our tax system occurred in the 1960s, I think your answer might be that you would support a comprehensive review of the tax system. What kinds of comparisons do you think we should be looking at? We know that there has been some movement in the U.S., but what about in terms of global market and updating tax protocols? Who do you think would be best suited to do such a tax review?

Mr. Hannah: Absolutely, we support a comprehensive tax review. We have called for it. We think it's past due for exactly the reason you articulated. The last time we did something of this magnitude was, frankly, before the majority of the population was born. We're at an interesting point in time. We have the economy that's changing. We have competition. We have to make sure that Canada's tax system is purpose-built to help the economy grow, help employment and help us meet the challenges of changes in the composition of the economy and, as I mentioned in my opening remarks, the challenges of decarbonization and what we need to do to transition to a low-carbon economy.

These are all the things that we need to think about. And it's a good time to do it.

Senator Pate: As you know, the finance, insurance and real estate sectors have reported some of the highest profit margins relative to other sectors over the past two decades. They also saw the largest increase to profit margins in 2021, reaching a profit margin of some 22%, as has been reported. Given that higher corporate profit margins not only drive inflation but also contribute to rising inequality and make goods and services less affordable for many people, how do you propose we address the issue of excessive profits within the finance industry?

Mr. Hannah: Profitable banks are a good thing. You want strong, solvent banks that are reliable. Let me also make the point that Canadian banks are among the largest taxpayers in Canada. Banks paid \$18 billion in taxes in 2022. Moreover, most of the returns from Canadian banks go back to Canadians. Banks paid out \$22 billion in dividends, and the overwhelming majority of that goes to Canadians. Strong banks help make strong Canada. They are also among the largest employers in the country — a quarter of a million people.

Senator Pate: One of the issues that has come up that I have received many calls and emails about from Canadians is that during this time we saw bank charges go up with no appreciable difference in the nature of services provided. Do you have any further comment on that particular issue from the association? I recognize that individual banks may be different, but it seems to have been across the board.

Étant donné que le dernier examen approfondi de notre régime fiscal a eu lieu dans les années 1960, je soupçonne que vous répondrez que vous êtes favorables à cet examen. Quels types de comparaisons devrions-nous faire, à votre avis? Nous savons qu'il y a eu des changements aux États-Unis, mais qu'en est-il du marché mondial et de la mise à jour des protocoles fiscaux? Qui devrait mener cet examen du régime fiscal, selon vous?

M. Hannah : Nous sommes absolument favorables à un examen exhaustif du régime fiscal. Nous l'avons demandé. À notre avis, il s'impose depuis longtemps, précisément pour la raison que vous avez énoncée. Bien franchement, la majorité de la population n'était même pas née la dernière fois que nous avons entrepris un examen de cette ampleur. L'époque actuelle est intéressante. Notre économie se transforme. Nous avons de la concurrence. Nous devons nous assurer que le régime fiscal canadien est adapté à nos besoins pour favoriser la croissance de l'économie et de l'emploi. Il doit répondre aux défis de la composition changeante de notre économie et, comme je l'ai mentionné au début, aux défis de la décarbonation et de la transition vers une économie faible en carbone.

Voilà autant d'aspects sur lesquels il faut se pencher. Le moment serait bien choisi pour mener cet exercice.

La sénatrice Pate : Comme vous le savez, les secteurs de la finance, des assurances et de l'immobilier ont enregistré certaines des marges de profit les plus élevées des deux dernières décennies relativement à d'autres secteurs. La plus forte hausse des marges de profit a eu lieu en 2021, où elle a atteint 22 %. Étant donné que les marges de profit élevées des grandes sociétés contribuent non seulement à l'inflation, mais aussi à l'accroissement des inégalités et à la perte d'abordabilité des produits et services, que proposeriez-vous pour nous attaquer aux profits excessifs au sein du secteur financier?

M. Hannah : Il est bon que les banques enregistrent des profits. Il faut avoir des banques solides, solvables et fiables. Laissez-moi aussi préciser que les banques canadiennes paient certains des impôts les plus élevés au pays. Les banques ont versé 18 milliards de dollars à l'impôt en 2022. De plus, la plupart des bénéfices des banques canadiennes sont rendus aux Canadiens. Les banques versent des dividendes de 22 milliards de dollars, et la majeure proportion de cette somme est versée à des Canadiens. La solidité des banques contribue à la solidité du pays. Elles sont parmi les plus grands employeurs du pays; elles emploient un quart de million de personnes.

La sénatrice Pate : J'ai reçu beaucoup d'appels et de courriels de la part de la population au moment où les banques ont augmenté leurs frais de service sans qu'il y ait une différence remarquable dans les services rendus. Quels sont les commentaires de l'association sur la question? J'admets que chaque banque est particulière, mais cette hausse semble avoir eu lieu partout.

Mr. Hannah: Banking in Canada has been, remains and will be affordable. In many cases, Canadians pay nothing at all for their basic banking services, and, in cases where they do, generally, the charges are minimal. In fact, what you get for that increasingly is real-time access, multi-channel access, transaction security, ability to pay immediately at point of sale, online and the security that comes with having your funds stored in a strong, accessible financial institution and the capacity to get advice to help you manage your financial affairs.

Senator Pate: Thank you.

[Translation]

Senator Dagenais: My first question is for Mr. Westcott.

Mr. Westcott, interprovincial barriers to the distribution of alcohol definitely impede the ability of Canadian producers to grow their domestic market share.

That's probably why some look to markets outside the country when they can. I visited the Okanagan Valley, in British Columbia, and I learned that wine producers there sell most of their wine to the state of Washington because it's easier than selling it in Canada. I'd like to hear your thoughts on how the monopolies of the SAQ and the LCBO hinder the ability of small gin or beer makers to grow their markets.

[English]

Mr. Westcott: In every jurisdiction in Canada, we have one customer: It's the liquor board. Even in Alberta, where they have private retailing, and in many other provinces where private retailing is now a part of the fabric of retailing, we still have one customer. We believe in competition. Monopolies don't allow competition. Competition improves products, makes service better and creates innovation. You can't get there with monopolies. I have to be careful because, as I said, all across the country, my members have one customer.

They impair our ability to be more successful. I think Canada has outgrown, to a certain extent, the need for the kind of strict monopolies that we have. We are seeing progress; there is no question. Most of the Western provinces have mixed access now for consumers. Four or five years ago, Ontario started to allow some alcohol to be sold in grocery stores. We're making progress, we're on the right path, but it's a challenge. There is no question. Monopolies do things sometimes that are not necessarily in the best interests of the market. I get that. But it's certainly a challenge.

M. Hannah : Les services bancaires canadiens étaient abordables, le demeurent et le seront à l'avenir. Dans bien des cas, les Canadiens ne paient rien du tout pour leurs services bancaires de base et, lorsqu'ils les paient, généralement, les frais sont minimes. En fait, on obtient de plus en plus de services en échange, dont un accès en temps réel, un accès par plusieurs canaux, des opérations sécurisées, la capacité de payer immédiatement au point de vente ou en ligne et le sentiment de sécurité corollaire au fait de savoir son argent à l'abri dans une institution financière solide et accessible, en plus d'être en mesure d'obtenir des conseils de gestion de ses finances.

La sénatrice Pate : Merci.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Ma première question s'adresse à M. Westcott.

Monsieur Westcott, les barrières interprovinciales relatives à la distribution de l'alcool sont assurément un frein à la capacité des producteurs canadiens d'augmenter leur marché au Canada.

C'est probablement pour cela que certains se tournent vers l'étranger quand ils peuvent le faire. Lorsque j'ai visité la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique, les producteurs de vin vendaient la majorité de leur production à l'État de Washington, parce que c'était plus facile que de la vendre au Canada. J'aimerais vous entendre sur l'impact qu'ont les monopoles de la SAQ et de la LCBO sur les difficultés d'expansion des petits producteurs de gin ou de bière.

[Traduction]

M. Westcott : Nous avons un seul client dans l'ensemble des provinces et territoires du Canada : la régie des alcools. Même en Alberta, où la vente au détail est privatisée, et dans bien d'autres provinces où la vente privée au détail fait maintenant partie du système, nous avons tout de même un client unique. Nous croyons à la concurrence. Les monopoles ne permettent pas la concurrence. La concurrence entraîne l'amélioration des produits et du service et crée de l'innovation. On ne peut en dire autant des monopoles — je dois être prudent, car, comme je l'ai dit, partout au pays, mes membres ont un seul client.

Ils freinent notre capacité de réussite. Je pense que le Canada n'a plus besoin du type de monopoles stricts que nous avons. Nous constatons des progrès; cela ne fait pas de doute. La plupart des provinces de l'Ouest offrent aujourd'hui un accès mixte aux consommateurs. Il y a quatre ou cinq ans, l'Ontario a commencé à permettre la vente d'alcool dans les épiceries. Nous faisons du progrès, nous sommes sur la bonne voie, mais la situation reste difficile. Cela ne fait pas de doute. Les monopoles ont parfois des répercussions qui ne sont pas dans l'intérêt du marché. Il s'agit certainement d'un défi.

In terms of interprovincial barriers, if we could deal with the interprovincial barrier issue, we would see tremendous growth. Everybody in the business community has talked about the opportunity that is in front of Canada if we could deal with interprovincial barriers.

They are perhaps the most pernicious in alcohol, and they are driven by two things. First, provinces and territories want to be assured of their revenue stream, which is perfectly acceptable. Under the Constitution, that's their lot. Second, they also want to be sure that they can protect their consumers and make sure that the products that are coming into their jurisdictions are safe. There are ways to deal with both of those effectively. We need to move on those. It is a huge opportunity if we could do that.

[Translation]

Senator Dagenais: Mr. Hannah, I have a question. I want to go back to the retroactive tax on credit cards you were talking about before.

Last week, government officials told the committee candidly that the amount of money the measure represents was minimal, even insignificant. How do you respond to that comment, and can you shed light on the amount of money involved?

[English]

Mr. Hannah: We're talking about what amounts to 5/100 of 1% of federal tax revenues. One of the guidelines that the Department of Finance has for retroactive taxation is that the amounts have to be material. In this case, they are not.

Ms. Mason: The government has the power to create retroactive legislation. But they know that they should use it cautiously because if you use it in places that aren't appropriate, it undermines the rule of law and the judicial system. Why would you take a case to the Federal Court of Appeal — not only if the government is disappointed with the decision to proactively change the legislation, which they obviously have all the right to do, but then retroactively? It undermines the fact that you have got a judiciary that's determining what the law is.

Then when we talk about rule of law, it's as a citizen understanding what the law is and following the law. That's why we have limitations on how far you can go back if there is a decision that was made that was contrary. This legislation has basically done away with all the statutes of limitations and said we can go as far back as we need to.

En ce qui concerne les obstacles interprovinciaux, si on pouvait régler cette question, nous verrions une immense croissance. Tous les acteurs du secteur soulignent l'occasion qui se présente pour le Canada si l'on règle la question des obstacles interprovinciaux.

C'est peut-être dans le secteur des alcools qu'ils sont le plus pernicious, et ils s'expliquent par deux facteurs. D'abord, les provinces et territoires veulent qu'on leur garantisse leurs sources de revenus, ce qui est parfaitement acceptable. La Constitution leur donne ce droit. Ensuite, ils veulent aussi s'assurer d'être en mesure de protéger leurs consommateurs et être certains que les produits qui entrent sur leur territoire sont sûrs. Il existe des moyens d'obtenir ces garanties efficacement. Il nous faut agir. Ce serait un énorme avantage si on pouvait le faire.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Monsieur Hannah, j'ai une question. Je veux revenir sur la taxation rétroactive sur les cartes de crédit dont vous avez déjà parlé.

La semaine dernière, des représentants du gouvernement nous ont dit candidement que les sommes d'argent que cela représentait étaient minimes, voire sans importance. Pouvez-vous répondre à cette affirmation et nous éclairer sur les montants en cause?

[Traduction]

M. Hannah : Il s'agit de montants représentant 5/100 de 1 % des recettes fiscales fédérales. D'après l'une des lignes directrices du ministère des Finances quant à la taxation rétroactive, les sommes doivent être conséquentes. Dans le cas présent, elles ne le sont pas.

Me Mason : Le gouvernement a le pouvoir de créer des lois rétroactives, mais il sait qu'il doit en faire un usage prudent, parce que s'il emploie ce pouvoir dans des cas non justifiés, cela mine la primauté du droit et le système judiciaire. Pourquoi porter une affaire devant la Cour d'appel fédérale si le gouvernement, s'il est déçu de la décision, décide de changer la loi de manière proactive, ce qu'il est évidemment en droit de faire, mais aussi rétroactivement? Cela mine le pouvoir judiciaire de déterminer ce qu'est la loi.

La primauté du droit, c'est la compréhension que le citoyen a de la loi et le fait qu'il s'y conforme. Voilà pourquoi il existe des limites quant à la rétroaction possible par rapport à une décision qui est devenue contraire à la loi. Ce projet de loi, en gros, a supprimé toutes les règles relatives aux limites et énoncé qu'il était possible de remonter aussi loin dans le temps que nécessaire.

[Translation]

Senator Dagenais: I have another question, Mr. Chair.

The Chair: It will have to wait until the next round.

Senator Dagenais: All right, then.

[English]

Senator Shugart: Thank you to our guests. My question is for Ms. Walsh.

You referred in your comments to the sustainable jobs secretariat, and I wondered if you could elaborate a little bit on that. What would be your expectations for what this body should do and what might the government want to avoid? What might we want to keep an eye open for in regard to less-than-productive activity from this secretariat? Could you elaborate on that a little?

Ms. Walsh: I will defer to my colleague, Rita, on the secretariat.

Ms. Rahmati: Thanks, Kate. The secretariat, we're hoping, will be a body that isn't just making decisions for labour and workers about what's going to happen with the transition to net-zero economy and the government's action on that front. We're hoping it's going to be a body that labour is a leader on, and labour is not just having legislation or changes put in front of them, but really being an integral part of making legislation and decisions on net zero. That includes things like collecting labour market data on where jobs are going to be in the future, having conversations with stakeholders and traditional energy sector and working alongside them, working with the government on where investments should be made on the transition to net zero and really being a partner for the government.

Senator Shugart: It sounds to me, Mr. Chair, like the job of public service as it exists now, advising the government and working with others, consulting and collecting data and doing analysis. As much as our other guests have suggested, the Department of Finance should be doing this with respect to the prevailing economic circumstances dictating the level of taxation.

I'm curious about what particular value added this new entity will bring to the table. You do support it, don't you?

Ms. Rahmati: We do support it. I think we see that with the transition to net-zero economy, there are a lot of different government departments and ministries that are involved in those decisions right now. There is the Department of Finance and then

[Français]

Le sénateur Dagenais : J'aurais une autre question, monsieur le président.

Le président : Pour le prochain tour.

Le sénateur Dagenais : Si vous voulez.

[Traduction]

Le sénateur Shugart : Merci à nos invités. Ma question s'adresse à Mme Walsh.

Vous avez mentionné le Secrétariat des emplois durables. Je me demande si vous pouvez en parler davantage. Quelles attentes avez-vous quant à la fonction de cette entité et quels écueils doit éviter le gouvernement? Quelles sont les activités moins productives du secrétariat qu'il faut garder à l'œil? Pourriez-vous en dire un peu plus long?

Mme Walsh : Je m'en remets à ma collègue, Rita Rahmati, au sujet du secrétariat.

Mme Rahmati : Merci, madame Walsh. Nous espérons que le secrétariat sera une entité qui fera plus que simplement prendre des décisions relatives à la main-d'œuvre au sujet de l'avenir de la transition vers une économie carboneutre et des mesures prises par le gouvernement pour y arriver. Nous espérons que ce sera une entité où la main-d'œuvre sera un chef de file qui ne se fera pas présenter des lois et des changements comme des faits accomplis, mais qui fera véritablement partie du processus législatif et décisionnel au sujet de la carboneutralité. Parmi ces activités se trouvent la collecte de données sur le marché de la main-d'œuvre quant aux secteurs d'emploi d'avenir, des discussions et une collaboration avec des parties prenantes et le secteur des énergies traditionnelles, et un travail de concert avec le gouvernement sur les investissements pour la transition; tout cela afin d'être un vrai partenaire du gouvernement.

Le sénateur Shugart : Il me semble que c'est la description du travail de la fonction publique telle qu'elle existe actuellement : conseiller le gouvernement et œuvrer avec les autres, mener des consultations, recueillir des données et effectuer des analyses. Nos autres invités l'ont suggéré; le ministère des Finances devrait mener ce travail relativement aux circonstances économiques du jour dictant le niveau d'imposition.

Je suis curieux de connaître la valeur ajoutée de cette nouvelle entité. Vous y êtes favorables, n'est-ce pas?

Mme Rahmati : En effet. À mon avis, on constate que la transition vers une économie carboneutre exige la participation aux décisions de nombreux ministères différents. Il y a les ministères des Finances, fédéral et provincial, Ressources

the Ministry of Finance, Natural Resources, Environment and Climate Change. We think that it's important to have a body that can bring all of those voices together and make those decisions versus having folks working in silos.

Kate, you might have something to add to that as well.

Ms. Walsh: Yes. I would say one of the reasons that we're advocating so strongly around this is that as we transition to a low- or no-carbon economy, it's one of the most transformative periods for our economy. There is a huge number of members whom we represent who work in the traditional oil and gas sector, so they are worried. They are worried that when we talk "net zero," we mean net-zero jobs and that they are going to lose those jobs that pay high wages, contribute to their pension plans, provide benefits and provide the lifestyle for their families.

There are a lot of transferable skills that our skilled trades workers in the oil gas sector have that can be utilized in the development of new tech, clean tech, like carbon capture and sequestration, hydrogen, LNG projects. In order to ensure that we maximize the skill sets that already exist and identify those gaps as we transition to these new jobs, what additional training do we need? While for sure the public sector and collecting some of that data is important, hearing from training directors who are boots on the ground, from industry experts who know and understand the skill sets that are going to be required during this transition — the sustainable jobs secretariat, there is a huge opportunity there to involve the folks who do this work day to day in the industry and to consult with them in a meaningful way.

Senator Shugart: Well, I would say as you further interact with the government as it stands up this organization, I would encourage you to reinforce the point about efficiency. All of those questions you raised, of course, are entirely valid questions and need to be addressed. The surest way to break down silos is to make people working in silos work with others directly and not go around them by creating something new. I leave that perspective with you as well. Thank you.

Senator Duncan: Thank you very much to the witnesses.

I have several questions, but I would like to start with banking, Mr. Hannah and Ms. Mason, if I could.

First of all, you distributed to all senators this book *Canadian Banking Basics*. Thank you for it. It's an excellent tool. What I do with mine is I give it to Yukon Learn, a literacy organization that serves all Yukoners.

naturelles, Environnement et Changement climatique. Selon nous, il importe d'avoir une entité qui peut rassembler toutes ces voix et prendre ces décisions, plutôt que de mener ce travail séparément.

Madame Walsh, vous avez peut-être quelque chose à ajouter.

Mme Walsh : Oui. Nous défendons ardemment cette idée entre autres parce que la transition vers une économie faible en carbone ou décarbonée est une période de grande transformation pour notre économie. Un grand nombre des membres que nous représentons travaillent dans le secteur traditionnel du pétrole et du gaz. Ils sont inquiets. Quand on parle d'« économie sans carbone », ils craignent que cela veuille dire « économie sans emplois » et qu'ils perdront leurs emplois bien rémunérés qui leur assurent un régime de retraite, des avantages sociaux et un mode de vie confortable pour leur famille.

Nos gens de métier du secteur pétrolier et gazier ont beaucoup de compétences transférables qui peuvent servir à élaborer de nouvelles technologies, des technologies propres, comme le captage et le stockage de carbone, l'hydrogène et les projets de gaz naturel liquéfié. Afin de nous assurer d'optimiser l'utilisation des compétences existantes et de cerner les lacunes pour faire la transition vers de nouveaux emplois, quelles sont les formations supplémentaires nécessaires? Le secteur public et la collecte de données sont importants, certes, mais il compte aussi d'écouter les directeurs de formation qui sont sur le terrain, les experts du secteur qui connaissent et comprennent les compétences qui seront requises pendant la transition. Le Secrétariat des emplois durables offre l'occasion en or de mobiliser les gens qui travaillent au quotidien dans le secteur et de les consulter de manière significative.

Le sénateur Shugart : Eh bien, au fil de vos échanges avec le gouvernement et de la mise sur pied de cet organisme, je vous encourage à insister sur l'efficacité. Toutes les questions que vous avez soulevées sont entièrement valables et il faut y répondre. La manière la plus sûre d'éliminer le cloisonnement est de faire collaborer les personnes qui travaillent entre cloisons directement les unes avec les autres, pas de les contourner en créant une nouvelle structure. Je voulais vous faire part de ce point de vue. Merci.

La sénatrice Duncan : Je remercie infiniment les témoins.

J'ai plusieurs questions, mais j'aimerais poser les premières à M. Hannah et à Me Mason, du secteur bancaire, si vous le permettez.

D'abord, vous avez distribué ce livre, *Canadian Banking Basics*, à tous les sénateurs. Merci beaucoup. C'est un excellent outil. J'ai offert mon exemplaire à Yukon Learn, un organisme de littératie au service de tous les Yukonnais.

That being said, I would also like to discuss the situation at hand. The point before us is this amendment in the budget implementation act. Just before I go on to that, though, I do also note that 10% of Canadians, I believe, don't file their income taxes. Perhaps at some point *Canadian Banking Basics* could be *How to File Your Income Taxes*, and we could deal with the Income Tax Act.

The situation we have and that we're talking about tonight addressing this issue is the Department of Finance has been blasted for a very specific issue: retroactivity. That's the key issue of this amendment. I'm not an economist or a learned banker. I am a former politician and I'm very familiar with knocking on people's doors. Quite honestly, I don't know of a Canadian who is going to say that the banks shouldn't pay the government back \$200 million.

So what do we do with this? As a legislator, I don't know if it's a legislative drafting error, if somehow it slipped through, if it's the Department of Finance, if it's the CRA. Where does the real problem lie? You have offered us a suggestion, an amendment, and possibly we could do an observation. What else is out there? Have you considered an alternative dispute resolution? Is there an opportunity for you to speak with the Minister of Finance and the minister responsible for the CRA? Have you tried those? Are you contemplating that as an option?

Mr. Hannah: Senator, thank you for the question. I will say two things. One, when the legislation first came out, we had a discussion with the Department of Finance. They were not receptive and were quite clear that they were going to proceed with this.

With respect to the CRA, the CRA had already started to abide by the decision. They were starting to issue refunds already. This is why we were shocked when the legislation appeared without any consultation because all signals had been in the opposite direction.

Senator Duncan: We really need the minister responsible for the CRA and the Minister of Finance to talk to one another. If you do end up paying it back, maybe you could produce a booklet on the Income Tax Act as one suggestion of what to do with it.

We're stuck, then, with your representations, and there is no further contact planned with the Department of Finance, the Minister of Finance or the minister responsible for CRA, is that right?

Mr. Hannah: Senator, we are here before the committee today to seek your help and to provide you with our view and what we believe needs to be done. We think it can be done. We think the amendment is small but significant and important.

Cela étant dit, j'aimerais aussi discuter de la situation dont il est question. Nous étudions un amendement du projet de loi d'exécution du budget. Avant d'y venir, j'aimerais faire remarquer que 10 % des Canadiens ne font pas de déclaration de revenus. *Canadian Banking Basics* pourrait être suivi de *Comment faire votre déclaration de revenus* et nous pourrions aborder la Loi de l'impôt sur le revenu.

La situation dont nous parlons ce soir concerne le fait que le ministère des Finances a été décrié pour un enjeu très précis : la rétroactivité. C'est l'enjeu clé de cet amendement. Je ne suis ni économiste ni banquière professionnelle. Je suis une ancienne politicienne et je sais très bien comment frapper à la porte des gens. Bien franchement, je ne connais aucun Canadien qui dira que les banques ne devraient pas rembourser 200 millions de dollars au gouvernement.

Que faire de cet enjeu, alors? La législatrice que je suis se demande s'il s'agit d'une erreur de rédaction ou d'un élément qui a échappé à tous; s'il s'agit du ministère des Finances ou de l'Agence du revenu du Canada, l'ARC. Où est le véritable problème? Vous nous avez suggéré un amendement et nous pourrions faire une observation. Que pourrait-on faire d'autre? Avez-vous songé à une autre solution pour résoudre le différend? Vous serait-il possible de parler à la ministre des Finances et à la ministre responsable de l'ARC? Avez-vous tenté de le faire? Songez-vous à cette option?

M. Hannah : Sénatrice, merci pour la question. Je dirai deux choses. D'abord, quand le projet de loi a été présenté, nous avons discuté avec le ministère des Finances. Il ne s'est pas montré réceptif et nous a indiqué clairement qu'il irait de l'avant avec cette mesure.

En ce qui concerne l'ARC, elle avait déjà commencé à se conformer à la décision. Elle commençait déjà à octroyer des remboursements. Voilà pourquoi nous avons été abasourdis quand le projet de loi a été présenté sans qu'il y ait eu de consultations, car tous les signaux avaient indiqué le contraire.

La sénatrice Duncan : Il est impératif que la ministre responsable de l'ARC et la ministre des Finances se parlent. Si vous finissez par faire le remboursement, peut-être pourriez-vous produire un livret sur la Loi de l'impôt sur le revenu et faire des suggestions sur la manière d'utiliser cette somme.

Alors, nous sommes dans un cul-de-sac, d'après ce que vous dites, et aucune autre communication n'est prévue avec le ministère ou la ministre des Finances ni avec la ministre responsable de l'ARC. Est-ce exact?

M. Hannah : Madame la sénatrice, nous comparaissons devant votre comité aujourd'hui pour demander votre aide et pour vous faire part de notre perspective et de ce qui, selon nous, doit être fait. Nous croyons que ce changement est réaliste. Selon nous, l'amendement est minime, mais il est important et il changera la donne.

Senator Duncan: Thank you.

I would like to address my next question to the construction industry.

First of all, I absolutely support the tool allowance and the increase. I also spoke with the government when I first arrived, and we dealt with the budget implementation act that enacted the Federal Prompt Payment for Construction Work Act. That was in 2019 in Bill C-97. That act has still not been proclaimed.

Is the construction industry continuing its lobbying effort on the federal prompt payment for construction work? If you wish to get back to the committee in writing, I would be most grateful and I'm sure the chair will provide you with a timeline. Thank you.

Ms. Walsh: Thanks for the question. Yes, it is still on our radar to get that passed. It has been an issue in the construction industry, and we never want workers to bear the brunt of that. We can get back to you on that.

Senator Duncan: Thank you.

The Chair: The sponsor of Bill C-47, Senator Loffreda.

Senator Loffreda: Thank you to our panellists for being here late this evening.

I will continue with Mr. Hannah and Ms. Mason. Like I mentioned, I spent many years in the banking industry, so I'm very familiar with the industry — close to four decades. It's an unfortunate situation we are in at this time. Nobody is going to argue that there should be independence from our judicial system. Retroactive taxes are never acceptable, and a delay of two years is not acceptable.

I challenged Finance officials at our Banking Committee today, and I think my colleagues can vouch to that. As sponsor, I challenged her, anyway. She answered very well. Her answer was adequate — Ms. Riddell. I invite you to refer to that transcript, which will be public, and then maybe respond to us in writing.

I do have some questions. If there had been no delay and the amendment had been legislated right after the court case, and if it were prospectively applied, would you fully endorse it? A “yes” or “no” answer is fine.

Mr. Hannah: Would I — back to what I said earlier —

La sénatrice Duncan : Merci.

J'aimerais adresser ma prochaine question à l'industrie de la construction.

Tout d'abord, j'appuie de tout cœur la déduction pour outils et l'augmentation. À mon arrivée ici, j'ai aussi discuté avec le gouvernement, et nous avons abordé la Loi d'exécution du budget qui édictait la Loi fédérale sur le paiement rapide des travaux de construction. C'était en 2019, dans le projet de loi C-97. Cette loi n'a toujours pas été proclamée.

L'industrie de la construction poursuit-elle ses efforts de sensibilisation pour le paiement rapide des travaux de construction? Si vous désirez répondre au comité par écrit, je vous en serais extrêmement reconnaissante, et je suis persuadée que le président vous donnera une date butoir. Merci.

Mme Walsh : Je vous remercie de la question. Oui, nous avons toujours dans notre mire de faire adopter cette loi. C'est toujours un enjeu dans l'industrie de la construction, et nous ne voulons aucunement que les travailleurs portent ce fardeau. Nous pourrions vous revenir à ce sujet.

La sénatrice Duncan : Merci.

Le président : Nous donnons la parole au parrain du projet de loi C-47, le sénateur Loffreda.

Le sénateur Loffreda : Je remercie nos témoins d'être parmi nous tard en soirée.

Je vais poursuivre la discussion avec M. Hannah et Me Mason. Comme je l'ai mentionné, j'ai passé de nombreuses années dans le secteur bancaire — près de quarante ans —, alors je connais bien le milieu. La situation actuelle est fâcheuse. Personne ne contestera le fait que notre appareil judiciaire devrait être indépendant. Les taxes rétroactives ne sont jamais acceptables, pas plus qu'un retard de deux ans.

J'ai demandé des explications aux fonctionnaires du ministère des Finances aujourd'hui, au Comité des banques, et je crois que mes collègues pourraient le confirmer. En tant que parrain, j'ai à tout le moins posé des questions difficiles au témoin. Ses réponses étaient très éloquentes. Elle a répondu de façon appropriée. Elle s'appelle Mme Riddell. Je vous invite à consulter la transcription, qui sera publique, et à nous répondre par écrit si vous le souhaitez.

J'ai quelques questions. S'il n'y avait eu aucun retard et que l'amendement avait été légiféré tout de suite après les procédures judiciaires — et qu'il était bien appliqué de façon prospective —, l'appuieriez-vous sans réserve? Vous pouvez répondre par un simple oui ou non.

M. Hannah : Est-ce que je... pour revenir à ce que je disais tout à l'heure...

Senator Loffreda: Would you fully endorse it?

Mr. Hannah: Sorry, repeat the question.

Senator Loffreda: If there were no delay in legislating the court case — *CIBC* comes out, and there is no delay — the legislation comes in, and tax is applied prospectively, would you fully endorse it?

Mr. Hannah: Without the retroactivity, would I be here? No, I would not be here.

Senator Loffreda: You would fully endorse it, right? The government has the right to tax what they feel —

Mr. Hannah: The government has the right to tax prospectively what they want. We are here due to the retroactivity.

Senator Loffreda: That's what I wanted to know. Thank you for that.

On the definition of “financial services,” I'm a little confused because Ms. Mason gave one definition, and you gave another. But I'm no longer confused on that. You would fully endorse it going forward. They have a right to say and define “financial services” the way they do — defining it in the Income Tax Act. It is theirs to define. We did discuss that parliamentarians should be responsible instead of — anyway, that's a discussion for another day.

I would like to hear from you also because it's important for Canadians and for everybody. When I put Ms. Riddell on the spot today and my colleagues did the same, her answer was a little different from what you're giving us this evening. I was satisfied with the answer she gave us. We will make an observation. It should be brought forward. I do agree with that.

But she did mention there were huge windfalls for banks if the retroactivity would not be there. At the end of the day, if there is a huge windfall for the banks, Canadian taxpayers have to pay that. She felt — and I was satisfied with her answer — that communication was there all along, that it should have been expected, that it wasn't a surprise to the banks. She referred to the news releases and regulation. She was well prepared this afternoon. She really was.

I would like to ask a question. You represent 60 banks. You said your members were not aware of it at all, but I am certain that the \$195 million is not going to be paid — the bulk of it — by the 60 banks. Were the large banks consulted? Are they aware? Being in the bank industry for close to four decades, I can tell you that sometimes — and I did question her directly; I said, “How could you not communicate with the banks and say

Le sénateur Loffreda : L'appuieriez-vous pleinement?

M. Hannah : Désolé. Répétez la question.

Le sénateur Loffreda : S'il n'y avait eu aucun retard dans les procédures judiciaires — si la décision *CIBC* avait été rendue sans retard —, que le texte de loi était entré en vigueur et que la taxe avait été appliquée après coup, auriez-vous pleinement approuvé cette taxe?

M. Hannah : Sans l'enjeu de la rétroactivité, serais-je ici aujourd'hui? Non, je ne serais pas ici aujourd'hui.

Le sénateur Loffreda : Vous appuieriez la taxe sans réserve, n'est-ce pas? Le gouvernement a le droit de taxer ce qu'il croit...

M. Hannah : Le gouvernement a le droit de taxer ce que bon lui semble de façon prospective. Nous sommes ici en raison de la rétroactivité.

Le sénateur Loffreda : C'est ce que je voulais savoir. Je vous remercie.

Je m'y perds un peu quant à la définition de « services financiers », car Me Mason en a donné une, et vous en avez donné une autre. Mais je saisis maintenant votre position sur la taxe : vous l'appuieriez pleinement à l'avenir. Le gouvernement est en droit de définir les « services financiers » comme il le fait — je parle de la définition dans la Loi de l'impôt sur le revenu. La décision revient au gouvernement. Nous avons discuté du fait que les parlementaires devraient être responsables de... Quoi qu'il en soit, ce sera une discussion pour une autre fois.

J'aimerais aussi entendre votre avis, parce que c'est important pour les Canadiens et pour tous. Lorsque j'ai mis Mme Riddell sur la sellette aujourd'hui, et lorsque mes collègues en ont fait autant, sa réponse était quelque peu différente de la vôtre. J'étais satisfait de sa réponse. Nous allons faire une observation. Il faudrait la présenter. J'en conviens.

Elle a toutefois mentionné que, sans rétroactivité, les banques empocheront des sommes exceptionnelles. Au bout du compte, si les banques s'enrichissent, les contribuables canadiens doivent payer le prix. Elle a dit croire — et j'étais satisfait de sa réponse — que la communication a été maintenue pendant tout le processus, que les banques auraient dû s'attendre au changement et ne pas être surprises. Elle a fait référence aux communiqués de presse et à la réglementation. Elle s'était bien préparée pour la réunion de cet après-midi. Elle était fin prête.

J'aimerais poser une question. Vous représentez 60 banques. Vous avez affirmé que vos membres n'étaient pas du tout au courant du changement, mais je suis persuadé que les 195 millions de dollars — la majeure partie de la somme — ne seront pas payés par la totalité des 60 banques. Les grandes institutions financières ont-elles été consultées? Sont-elles au courant de ce qui s'en vient? Comme j'ai travaillé dans le secteur

this is not allowed; this is not permissible?" We would have those messages coming forward and — My God, when we mentioned regulatory bodies, OSFI — I spent my lifetime in lending — we would tremble. OSFI, the Office of the Superintendent of Financial Institutions, was so important. The regulatory bodies were so important. So I was really surprised why they did not communicate that to the banks. She said they have.

So are you certain — my question to you — that if the bulk of the \$195 million is only going to two, three, four or five banks, those five banks were not consulted? Was there no communication with those banks? Was it a total surprise?

Mr. Hannah: Senator, our members tell me that there was no communication, that this is coming as a complete shock and that the CRA had already started to implement.

Frankly, senator, I have been at the CBA for 23 years. I have appeared before parliamentary committees close to 30 times, including this one multiple times, I'm proud to say. I have dealt with GST issues on and off for getting close to 20 years. I have never seen a reaction as strong, as negative and as widespread as the reaction I have seen to this measure.

Senator Loffreda: So the testimony from Ms. Riddell — I invite you to go back to that testimony and maybe see what she mentioned this afternoon. I understand what you're saying; I fully understand. Thank you for that.

The Chair: A last little question, please, senator.

Senator Loffreda: A last little question, sure.

I can ask you a last little question, but I did say I wanted to ask the Building Trades Unions a quick question, so I will do that.

Ms. Walsh, will the BIA benefits to workers help alleviate the shortages we're seeing in the construction industry? Any further comments would be helpful, as well as any up-to-date information on this concern, as we see rising costs, inflation and housing affordability being issues. You mentioned that immigration may be a solution. Any other facts, elaboration or comments would be welcomed. Thank you.

bancaire pendant près de 40 ans, je peux vous dire que, parfois... Et je lui ai posé la question directement. Je lui ai demandé : « Pourquoi n'avez-vous pas communiqué avec les banques pour leur dire que la pratique n'était pas permise, acceptable? » Quand je travaillais dans le secteur, nous recevions des messages et, mon Dieu, la seule mention des organismes de réglementation, du BSIF — j'ai passé ma carrière dans le volet des prêts —, nous faisait trembler. Le BSIF, le Bureau du surintendant des institutions financières, était tellement important. Les organismes de réglementation étaient tellement importants. J'ai donc été vraiment étonné que les organismes ne communiquent pas l'information aux banques. Mme Riddell a dit qu'ils ont communiqué l'information.

Par conséquent, êtes-vous certains — je vous pose la question — que, si la majeure partie des 195 millions de dollars est défrayée par deux, trois, quatre ou cinq banques, ces dernières n'ont pas été consultées? Aucune communication n'a eu lieu avec ces banques? La surprise était-elle totale?

M. Hannah : Monsieur le sénateur, mes membres me disent qu'il n'y a eu aucune communication, que le changement a causé tout un émoi et que l'ARC avait déjà commencé à le mettre en œuvre.

Bien franchement, monsieur le sénateur, je travaille pour l'Association des banquiers canadiens depuis 23 ans. Je suis fier de dire que j'ai comparu devant des comités parlementaires près de 30 fois, y compris devant celui-ci à de nombreuses reprises. Depuis près de 20 ans, je me penche par intermittence sur des questions liées à la TPS. Jamais je n'ai vu de réaction aussi forte, négative et répandue que celle que cette mesure a provoquée.

Le sénateur Loffreda : Ainsi, le témoignage de Mme Riddell... Je vous invite à le consulter et à voir ce qu'elle a mentionné cet après-midi. Je saisis ce que vous dites, je comprends tout à fait. Je vous remercie de votre réponse.

Le président : Veuillez vous en tenir à une dernière question courte, monsieur le sénateur.

Le sénateur Loffreda : Je peux sans problème poser une dernière question courte.

Je pourrais vous poser une dernière question brève, mais j'avais dit que je poserais une courte question aux Syndicats des métiers de la construction du Canada, alors c'est ce que je ferai.

Madame Walsh, les prestations prévues dans la loi aideront-elles à atténuer les pénuries de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction? Je vous serais reconnaissant de fournir tout autre commentaire, ainsi que des renseignements à jour à ce propos, étant donné l'augmentation des coûts, l'inflation et les prix inabordables des logements qui nous causent des soucis. Vous avez mentionné que l'immigration pourrait être la solution. J'accueillerais tout autre fait, explication ou commentaire. Merci.

Ms. Walsh: Sorry, senator, I didn't hear the beginning part of your question. Did you say "BIA"?

Senator Loffreda: Yes, the budget implementation act. Are there any additional benefits to workers in the act that would help alleviate the shortages in the construction industry? How will it affect the industry, in other words? Will it help to increase resources, workers and help alleviate shortages we're seeing across the country?

Ms. Walsh: Thank you for the question.

There is not as much in the budget implementation act versus in the entirety of the budget. Numbers recently came out from BuildForce Canada. We've got the lowest unemployment rate recorded since 1976. We're facing labour availability challenges across the country, and it's something we absolutely need to address. Rita Rahmati talked a little bit about it earlier with regard to our work around increasing immigration for skilled trades workers, specifically.

We need to do more to support workers — attracting and retaining them within the construction industry — in order to address those labour gaps. We expect that despite our best efforts and the work we do around apprenticeship, training and workforce development, by 2032, we will be short 61,000 workers. There are shortages today that we need to address very quickly. Attracting and retaining workers through the apprenticeship system takes time, and that's where we're hoping to get some of those changes around immigration.

Rita, I don't know if there's anything you want to add to that.

Ms. Rahmati: I would also say in past budgets, so in 2022, there was the Apprenticeship Service program and the doubling of the Union Training and Innovation Program, UTIP. Those are the types of supports that we very much appreciated, and we hope to see more of those in the coming years. As for this budget implementation act, there is more to be done.

Senator Loffreda: Thank you.

Senator Marshall: This question is for the Building Trades Unions. Last year, the labour mobility benefit was passed and it was tax-deductible. I'm just curious whether you have any information as to how extensively that deduction was used and also what the experience has been with regard to the Canada Revenue Agency. They've been known to pick the low-hanging fruit and chase individual taxpayers as opposed to wealthy taxpayers and large corporations. If you have any information on

Mme Walsh : Je suis désolée, monsieur le sénateur. Je n'ai pas entendu le début de votre question. Avez-vous dit « loi »?

Le sénateur Loffreda : Oui, je parlais de la Loi d'exécution du budget. Y trouve-t-on des prestations supplémentaires pour les travailleurs qui aideraient à atténuer les pénuries dans l'industrie de la construction? En d'autres mots, comment cette loi influera-t-elle sur l'industrie? Aidera-t-elle à augmenter le nombre de ressources et de travailleurs et à réduire les pénuries que nous voyons dans tout le pays?

Mme Walsh : Je vous remercie de la question.

On retrouve dans la Loi d'exécution du budget moins de mesures que dans l'intégralité du budget. ConstruForce Canada vient de publier des chiffres. Le taux de chômage actuel est le plus faible jamais enregistré depuis 1976. Nous sommes confrontés à des problèmes de disponibilité de la main-d'œuvre dans tout le pays, et il nous faut absolument remédier à la situation. Rita Rahmati en a glissé un mot tout à l'heure lorsqu'elle a décrit nos efforts pour accroître l'immigration pour les métiers spécialisés en particulier.

Nous devons en faire davantage pour appuyer nos travailleurs — pour les attirer et les maintenir en poste dans l'industrie de la construction — afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre. Nous prévoyons que, en dépit de nos plus grands efforts et de nos initiatives entourant les formations d'apprentis, la formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre, il nous manquera 61 000 travailleurs d'ici 2032. Il faut remédier très rapidement aux pénuries actuelles. Il faut beaucoup de temps pour attirer des travailleurs et les maintenir dans le système de formations d'apprentis, et c'est à ce sujet que nous aimerions voir des changements en immigration.

Madame Rahmati, je ne sais pas si vous voulez renchérir sur ma réponse.

Mme Rahmati : J'ajouterais que, dans les budgets antérieurs — soit en 2022 —, on prévoyait le programme du Service d'apprentissage et le doublement du Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical, ou PFIMS. Ce sont là des mesures d'appui qui nous ont grandement ravis, et nous espérons en voir d'autres similaires dans les prochaines années. En ce qui a trait à la Loi d'exécution du budget, il reste du travail à faire.

Le sénateur Loffreda : Merci.

La sénatrice Marshall : La question s'adresse aux Syndicats des métiers de la construction du Canada. L'an dernier, la déduction pour la mobilité de la main-d'œuvre a été adoptée et elle était déductible d'impôt. Je suis simplement curieuse de savoir si vous savez dans quelle mesure les travailleurs s'en sont prévalus et aussi quelle a été votre expérience avec l'Agence du revenu du Canada. Elle est connue pour pincer les cibles les plus faciles et pour s'en prendre aux particuliers plutôt qu'aux

that, I'd be very much interested. Then if I have time, I have a second question.

Ms. Rahmati: Thanks for that question. With tax season having wrapped up, we're proud to say that this was the first time our members were able to benefit from that deduction. We ran an extensive campaign to make sure that our members were aware of that new benefit and that they understood the requirements and the eligibility because it is very specific, and we wanted to make sure anyone using it wasn't using it when they were not permitted to do so.

I don't have specific stats on what percentage of our membership used it or how much they benefited, but I think that is something our organization would like to look into further to see if that's the type of support we need to continue to have. If we collect that information, we will be sure to share it with you.

Senator Marshall: Thank you. This is a follow-up to Senator Shugart's question. In all of these programs that the government is putting in place — they are providing tax credits, they're going to make sure the prevailing wages are paid and that benefits are being received. I know you were talking about the establishment of a secretariat. My colleague mentioned that it sounded like maybe it was something for the public service.

Regardless of how it's done, have you given any thought to how it would be policed and monitored? It sounds like something that's going to be fairly complex. Have you given any thought as to how you're going to monitor that or, really, police it?

Ms. Rahmati: Just to clarify, that was a question for us as well? Yes. Okay, perfect.

Yes, absolutely. That's going to be a core component of this prevailing wage. Actually, I have a meeting tomorrow with the Department of Finance on the precise point of how this database will be set up to define the prevailing wage and how it will operate in different jurisdictions. It is going to be a bit complex. What I've heard so far is that the government is going to be doing more consultations this summer on those components. That's partially why those elements of the budget weren't included in the budget implementation act — there may be legislation coming this fall.

You're absolutely right, that's going to be an important component of getting this done right. We hope to be partners and part of that conversation to provide whatever support we can to make sure that goes through properly.

contribuables aisés et aux grandes sociétés. Si vous détenez des renseignements à ce sujet, je souhaiterais grandement les entendre. Puis, s'il me reste du temps, j'aurai une deuxième question.

Mme Rahmati : Je vous remercie de la question. La fin de la saison des impôts étant maintenant derrière nous, nous sommes fiers de dire que, pour la première fois, nos membres ont pu se prévaloir de cette déduction. Nous avons mené une campagne d'envergure pour nous assurer que nos membres étaient au courant de cette nouvelle prestation et qu'ils comprenaient les exigences quant à l'admissibilité puisqu'elles sont très précises. Nous voulions aussi veiller à ce que tous ceux qui l'ont demandé y avaient bien droit.

Je n'ai pas de statistiques quant au pourcentage de nos membres qui s'en sont prévalus ou quant aux montants qu'ils ont reçus, mais je crois que notre organisation aimerait étudier la mesure plus en détail afin de déterminer si c'est le type d'appui qu'il faudrait prolonger. Si nous recueillons de tels renseignements, nous veillerons à vous les transmettre.

La sénatrice Marshall : Merci. Ma question est complémentaire à celle du sénateur Shugart. Dans le cadre de tous les programmes créés par le gouvernement... Des crédits d'impôt sont offerts, et on s'assure que les salaires courants sont payés et que les prestations sont versées. Je sais que vous avez parlé de l'établissement d'un secrétariat. Mon collègue a mentionné que la responsabilité devrait relever de la fonction publique.

Peu importe la façon dont le régime serait créé, avez-vous réfléchi à la façon dont il serait régi et surveillé? J'ai l'impression que ce ne sera pas une mince affaire. Avez-vous réfléchi à la façon dont vous régirez un tel système ou, bien honnêtement, à la façon dont vous maintiendrez l'ordre?

Mme Rahmati : À titre de précision, était-ce aussi une question pour nous? Oui. D'accord, parfait.

Oui, absolument. Ce sera un élément de base du salaire en vigueur. En fait, j'ai une rencontre demain avec le ministère des Finances sur le point précis afin de voir comment cette base de données sera mise sur pied afin de définir le salaire en vigueur et la façon dont le programme fonctionnera dans diverses provinces. Ce sera un peu complexe. D'après ce que j'ai entendu jusqu'à présent, le gouvernement effectuera plus de consultations cet été au sujet de ces éléments. C'est en partie pourquoi ces éléments du budget ne figurent pas dans le projet de loi d'exécution du budget; il y aura peut-être un projet de loi déposé cet automne.

Vous avez tout à fait raison : ce sera un élément important qui permettra de faire les choses correctement. Nous espérons être des partenaires et participer à la conversation afin de fournir tout le soutien possible pour faire en sorte que tout se passe adéquatement.

Senator Marshall: It hasn't been fully developed yet?

Ms. Rahmati: That's correct.

[Translation]

Senator Forest: Mr. Hannah, I want to make sure that I understood your opening statement correctly. You would like the committee to recommend in its report that the retroactivity provisions be removed from Bill C-47. That would deprive the government of hundreds of millions of dollars. We don't know exactly how much. If the government were to offer to settle the retroactivity issue for \$300 million, would your association be fine with that?

[English]

Mr. Hannah: Sorry, I don't quite understand the question.

[Translation]

Senator Forest: You're asking us to recommend removing the retroactivity provisions from the bill. If the government offered to settle the matter with a lump sum of \$300 million, would your association be fine with that?

[English]

Mr. Hannah: What I would say, senator, is our principal concern for being here today is with respect to retroactive taxation. Do we like the idea of paying additional taxes after the \$6 billion or so from the Canada Recovery Dividend plus the Financial Institutions Tax? No. But we're here today because of the issues associated with retroactivity.

[Translation]

Senator Forest: I see. Thank you.

[English]

Senator Gignac: Thank you. Continuing with Mr. Hannah, as my colleague and sponsor of the bill mentioned, retroactivity is a concern for the committee. At the same time, it's a budget implementation act, so it's not easy for us.

I know you have received the support of the Canadian Bar Association. Correct me if I'm wrong, but the Desjardins Group and other non-bank financial institutions would be impacted as well by this measure. Do you know their position? Have you tested the waters with them to find out if they have the same position as you regarding this? It would be useful for the committee to know if non-bank financial institutions in Canada,

La sénatrice Marshall : Le programme n'a pas encore été complètement élaboré?

Mme Rahmati : C'est exact.

[Français]

Le sénateur Forest : Monsieur Hannah, je veux m'assurer d'avoir bien compris vos remarques d'introduction. Vous réclamez que notre rapport recommande le retrait de la clause de rétroactivité dans le projet de loi C-47. Cela aurait pour effet de priver le gouvernement de plusieurs centaines de millions de dollars. Nous n'avons pas le chiffre exact. Si l'on disait que l'on règle la clause de rétroactivité pour 300 millions de dollars, votre association serait-elle d'accord?

[Traduction]

M. Hannah : Je suis désolé, je ne comprends pas tout à fait la question.

[Français]

Le sénateur Forest : Vous nous demandez de retirer du projet de loi la clause de rétroactivité. Si le gouvernement décidait de régler la question et offrait un montant forfaitaire de 300 millions de dollars, votre association serait-elle d'accord?

[Traduction]

M. Hannah : Ce que je dirais, sénateur, c'est que c'est principalement en raison de nos préoccupations relatives à l'imposition rétroactive que nous témoignons aujourd'hui. Aimons-nous l'idée de payer des impôts supplémentaires après les quelque 6 milliards payés au titre du dividende pour la relance au Canada et l'impôt sur les institutions financières? Non. Toutefois, nous sommes ici aujourd'hui à cause des questions liées à la rétroactivité.

[Français]

Le sénateur Forest : D'accord, merci.

[Traduction]

Le sénateur Gignac : Merci. Je vais poursuivre avec M. Hannah. Comme mon collègue et parrain du projet de loi l'a fait remarquer, la rétroactivité constitue une source de préoccupation pour le comité. Par ailleurs, il s'agit d'un projet de loi de mise en œuvre du budget, alors ce n'est pas facile pour nous.

Je sais que vous avez reçu l'appui de l'Association du Barreau canadien. Corrigez-moi si je me trompe, mais le Groupe Desjardins et d'autres institutions financières non bancaires seraient touchés par cette mesure. Connaissez-vous leur position? Avez-vous sondé le terrain auprès de ces institutions pour savoir si elles partagent la même position que vous à cet égard? Il serait utile que le comité sache si les institutions

particularly Desjardins Group, which could probably impact around 20 million people because it is the biggest financial institution in Quebec, have any feedback. I don't think we have received anything on our side.

Mr. Hannah: I have not spoken specifically to Desjardins. I would certainly invite you to have them come to discuss this. I would be very surprised if their views were terribly different.

I will tell you we have had direct conversation with a number of merchant inquirers, who are not members of the association but actually came to us directly to talk to us about this. They are concerned because it impacts them, because it applies retroactively and because it affects their businesses directly. The implications of this go well beyond simply banks; it impacts anyone involved in either the issuance of credit cards or the acceptance of cards.

Senator Smith: I would like to ask another question to the Building Trades Unions folks.

Your organization is also advocating for the support of energy workers — you mentioned that earlier — who are impacted by the transition to the green economy. The government has announced billions of dollars in tax credits for clean technology development, critical mineral exploration, as well as extending the reduced tax rates to zero-emission technology incomes.

In your view, is the federal government doing enough to support energy workers as it ramps up transition efforts away from carbon-intensive industries? Where is that transition at? Is it at the extreme beginning or partly on its way? If you could give us some background, that would be helpful.

Ms. Rahmati: Thanks for the question. It's something that we're really preoccupied with right now. We actually just had our conference last week where we brought Building Trades members from across the country together. The major focus of the conference was this transition to net-zero economy.

I would say that we've started. As we said in our remarks, we're now on the path, but there is still a lot of work that needs to be done. We still haven't seen any just-transition legislation. We're told that it will be tabled either this spring or in the fall. We're looking forward to seeing that and what's included in it that will support members.

financières non bancaires au Canada — en particulier le Groupe Desjardins, qui pourrait avoir une incidence sur 20 millions de personnes, puisqu'il s'agit de la plus importante institution financière au Québec — ont quelque chose à dire sur la question. Je ne pense pas que nous ayons reçu quelque commentaire que ce soit de notre côté.

M. Hannah : Je n'ai pas parlé directement avec Desjardins. Je vous inviterais certainement à en inviter des représentants afin de discuter de la question. Je serais fort étonné que leurs points de vue soient très différents.

Sachez que nous avons discuté directement avec un certain nombre de marchands qui s'interrogeaient à ce sujet; ils ne sont pas membres de l'Association, mais ils se sont adressés directement à nous à ce sujet. Ils sont inquiets parce que cette mesure les touche, car elle s'applique rétroactivement et que cela touche directement leurs entreprises. Les conséquences vont bien au-delà des banques; la mesure a des répercussions que toute personne qui s'occupe de la délivrance de cartes de crédit ou de l'acceptation de cartes.

Le sénateur Smith : J'aimerais poser une autre question aux témoins des Syndicats des métiers de la construction.

Vous avez indiqué plus tôt que votre organisation réclame également du soutien pour les travailleurs du secteur de l'énergie qui sont touchés par la transition vers une économie verte. Le gouvernement a annoncé des milliards de dollars en crédits d'impôt pour le développement de technologies propres, l'exploration des minéraux critiques et la prolongation de la réduction des taux d'imposition pour les revenus tirés de la technologie sans émissions.

À votre avis, le gouvernement fédéral en fait-il assez pour soutenir les travailleurs du secteur de l'énergie alors qu'il redouble ses efforts de transition dans les industries qui émettent beaucoup de carbone? Où en est la transition? En est-elle au tout début ou est-elle partiellement en route? Si vous pouviez nous dire ce qu'il en est, cela nous serait utile.

Mme Rahmati : Je vous remercie de votre question. C'est quelque chose qui nous préoccupe considérablement en ce moment. En fait, nous avons tenu notre conférence la semaine dernière, réunissant des membres des métiers de la construction de toutes les régions du pays. Le sujet principal de la conférence était la transition vers une économie à zéro émission nette.

Je dirais que nous avons commencé la transition. Comme nous l'avons dit dans nos observations, nous sommes maintenant en chemin, mais il reste encore beaucoup de travail à faire. Nous n'avons toujours pas vu de projet de loi sur la transition équitable. On nous dit qu'il sera déposé au printemps ou à l'automne. Nous sommes impatients de voir ce projet de loi et les mesures qu'il comprendra pour soutenir nos membres.

We also think there are other mechanisms that can be used that already exist, for example, using the Employment Insurance program, potentially, to support Building Trades members and traditional energy sector workers as they need to get retrained or relocate for work. That's why we think something like the Labour Mobility Deduction that went through last year could be helpful, but there may be a need for additional mobility supports.

We also need more labour market impact data to understand where workers are currently in the energy sector, what our energy needs will be in the future, what skills workers will need to be able to do that and where they may need to be relocated.

So we are on the path, but it's going to be a long path. We need to look at it from both a short-term and a long-term perspective. We need to work closely with government and industry on this together — so organizations like the Pathways Alliance — and bring all those folks together at one table.

Senator Smith: At this particular juncture, is it too early? Is there a form of insecurity among members of the workforce as all these notices, programs and different elements come out on the table?

Ms. Rahmati: Yes, absolutely. There is some concern from our membership. Our members want to make sure that they're able to put food on the table and that they don't have any pay cuts because of the transition. They've worked hard. They've paid their dues. They've done their apprenticeships and have been working in the sectors for many years and developed their lifestyles and homes based on certain salaries and being in certain regions. So there is a lot of concern among our membership. We surveyed them last year through Abacus Data and we did find that many of them are concerned with the transition. I think Kate has something to add to that as well.

Ms. Walsh: Yes, I wanted to point out — and it's something we can share with the committee as well — Canada's Building Trades Unions is part of North America's Building Trades Unions, and our U.S. counterparts recently did a study comparing jobs in renewables to traditional oil and gas sector jobs. The one pay scales in those industries were not the same, which is why we're so supportive of this definition of prevailing wage being based on union compensation so that as we invest in new tech, the wage compensation for those jobs is comparable to what our folks are making in the oil and gas sector right now. We'd be happy to share that study with you.

Nous pensons également que d'autres mécanismes qui existent déjà peuvent être utilisés, comme le programme d'assurance-emploi, potentiellement, afin de soutenir les membres des Syndicats des métiers de la construction et les travailleurs du secteur de l'énergie traditionnel qui doivent se recycler ou déménager pour le travail. C'est pourquoi nous pensons que des mesures comme le crédit d'impôt pour la mobilité de la main-d'œuvre qui a été adopté l'an dernier pourraient être utiles, mais on pourrait avoir besoin de soutien supplémentaire à la mobilité.

Nous avons aussi besoin de plus de données sur les répercussions sur le marché du travail pour comprendre où les travailleurs sont actuellement dans le secteur de l'énergie, ce que nos besoins énergétiques seront à l'avenir, quelles seront les compétences dont les travailleurs auront besoin pour faire la transition et où ils pourraient devoir se réinstaller.

Ainsi, nous sommes en chemin, mais la route sera longue. Nous devons examiner la question à court et à long terme et travailler en étroite collaboration avec le gouvernement et l'industrie — et donc avec des organismes comme la Pathways Alliance — pour réunir tous les acteurs à une même table.

Le sénateur Smith : À ce stade-ci, est-il trop tôt? Une forme d'insécurité règne-t-elle au sein de la main-d'œuvre alors qu'on fait toutes ces annonces, lance tous ces programmes et annonce tous ces éléments différents?

Mme Rahmati : Oui, certainement. Il y a une certaine inquiétude parmi nos membres, car ils veulent être certains de pouvoir mettre de la nourriture sur la table et de ne pas subir des réductions de salaire en raison de la transition. Ils travaillent fort et paient leurs dus. Ils ont fait leur apprentissage et travaillent dans le secteur depuis de nombreuses années, façonnant leur mode de vie et choisissant leur maison en fonction d'un certain salaire et de la région où ils habitent. Ils sont donc fort préoccupés. Nous les avons sondés l'an dernier par l'entremise d'Abacus Data, et nous avons constaté que bon nombre d'entre eux sont préoccupés par la transition. Je pense que Mme Walsh a quelque chose à ajouter également.

Mme Walsh : Oui. Je voulais souligner que les Syndicats des métiers de la construction du Canada font partie des Syndicats des métiers de la construction de l'Amérique du Nord, et que nos homologues américains ont effectué récemment une étude comparant les emplois de l'industrie des énergies renouvelables avec ceux du secteur pétrolier et gazier traditionnel. Nous pourrions transmettre cette étude au comité. Les échelles salariales n'étaient pas les mêmes entre ces industries, raison pour laquelle nous sommes si favorables à la définition d'un salaire en vigueur fondé sur la rémunération des employés syndiqués pour que quand nous investirons dans les nouvelles technologies, les salaires des emplois afférents soient comparables à celui que nos membres gagnent actuellement dans le secteur pétrolier et gazier. Nous nous ferons un plaisir de vous remettre cette étude.

I would say there is trepidation with regard to whether these jobs are apples to apples in terms of the total compensation package and the skill sets that exist and that are required. Will the number of jobs be available? Will the duration of those jobs — for instance, if you look at a lot of the major oil sands projects up in Fort McMurray, Alberta, every year they have shutdowns and turnarounds which employ hundreds to thousands of folks. People can rely on those jobs.

Whereas if you look at something like the building of a solar field, it only requires a limited number of trades for a short duration; then that solar field is set up. There is worry about what those jobs will look like, how long they'll last, what they'll pay and the opportunities that exist there.

I'd also say on this front, in terms of attracting people to the industry, people don't always look to, especially young people — there has been so much talk of net zero and moving to a green economy, and people don't always look to the skilled trades as that new green job, which is so far from reality. We've got exciting projects, including Building It Green, which is —

Senator Smith: Excuse me, the chair is giving me the signal, Ms. Walsh. If you can send us something in writing that you suggested earlier to the clerk, that would be fantastic.

Ms. Walsh: For sure.

Senator Smith: Thank you very much.

Senator Pate: This question is for Beer Canada and Spirits Canada. As you know, in January of this year, there were new health guidelines brought out about drinking and what's recommended, what's not — this notion that no amount of alcohol is safe to consume.

I'm curious as to what measures your organizations are taking around those health guidelines, whether you're looking at warnings. I know that one of our colleagues has a private bill to encourage warnings on bottles. Are there any other issues that you think we should be aware of as you and your members are dealing with this?

I do want to say — I don't think it has been said yet around the table — that the ability to pivot and, in particular, some of the things that were done to try to assist in everything from creating hand sanitizer and all the rest during the pandemic were indicative of the responsiveness of the community to health

Je dirais qu'il y a une certaine appréhension, car les gens se demandent si les emplois seront comparables au chapitre du régime de rémunération total et des ensembles de compétences qui existent et qui sont exigés. Y aura-t-il suffisamment d'emplois? Quelle sera la durée de ces emplois? Par exemple, dans de nombreux grands projets de sables bitumineux de Fort McMurray, en Alberta, il y a chaque année des fermetures et des réorientations qui leur permettent d'employer des centaines et des milliers de travailleurs. Les gens peuvent compter sur ces emplois.

Par contre, un projet comme la construction d'un champ solaire ne requiert qu'un nombre limité de travailleurs spécialisés pendant une brève période; le champ est ensuite construit. Les gens se demandent avec inquiétude en quoi consistent les emplois, combien de temps ils dureront, quels seront les salaires et quelles sont les occasions qui s'offriront à eux dans ces secteurs.

À cet égard, j'ajouterai également que quand il s'agit d'attirer des gens de l'industrie, les gens — surtout les jeunes, car on a beaucoup parlé de la carboneutralité et de la transition vers une économie verte — ne voient pas toujours les métiers spécialisés comme des emplois verts, alors que cette perception est très éloignée de la réalité. Nous avons des projets enthousiasmants, comme « Bâtir en vert », qui est...

Le sénateur Smith : Excusez-moi, le président me fait signe, madame Walsh. Si vous pouvez nous envoyer quelque chose par écrit, comme vous l'avez proposé plus tôt à la greffière, ce serait fantastique.

Mme Walsh : Bien sûr.

Le sénateur Smith : Merci beaucoup.

La sénatrice Pate : La question suivante s'adresse à Bière Canada et à Spiritueux Canada. Comme vous le savez, en janvier dernier, de nouvelles lignes directrices en matière de santé ont été publiées concernant la consommation d'alcool et sur ce qui est recommandé ou non, précisant notamment qu'aucune quantité d'alcool n'est sécuritaire.

J'aimerais savoir quelles mesures vos organisations prennent en ce qui concerne ces lignes directrices en matière de santé et si vous envisagez d'afficher des mises en garde. Je sais que l'un de nos collègues a un projet de loi d'initiative parlementaire pour encourager les entreprises à faire des mises en garde sur les bouteilles. Est-ce que vous et vos membres êtes aux prises avec d'autres problèmes que nous devrions connaître à ce sujet?

Je tiens à dire — je ne pense pas que cela ait déjà été dit — que la capacité de rebondir témoigne de la réactivité du secteur aux préoccupations en matière de santé, comme l'illustre notamment tout ce qu'il a fait pour tenter d'apporter de l'aide en mettant au point des désinfectants pour les mains et tout le reste

concerns. I'm very interested in what your respective bodies are both doing.

Mr. Hélie: At the risk of correcting you, senator, the Canadian Centre on Substance Use and Addiction, or CCSA, provided a report to the government, and the Ministry of Mental Health and Addictions is considering the report. These are not new guidelines yet. Our recommendation to the minister and the government is that the critical independent technical peer review hasn't happened yet to that work. That would be sort of the next step in terms of the report.

Brewers, a lot of our members have voluntarily introduced graphic labels on many of our packaging, particularly dealing with drinking and driving and not drinking while pregnant. We are looking at other measures, everything from perhaps further adjustments to the excise duty rates for alcohol and beers under 4% alcohol to promote lower-alcohol choices. Maybe a national minimum alcohol price might be something that the government might want to look at.

There are lots of different initiatives that we are working on with Mental Health and Addictions both federally and provincially to reduce alcohol-related harms. We could have a whole session on that topic, if you'd like. I'd love to come back and talk about that.

Senator Pate: Right. Thank you for that correction. It was the substance use folks who came out with that.

Mr. Westcott: We just had a meeting with the offices of both the Minister of Mental Health and Addictions and the Minister of Health and specifically talked about things that we would like to see to be able to communicate better and provide information to our consumers. There are some impediments to that, and some of them lie within the government itself. There is some confusion within some of the agencies as to what a standard drink is. Frankly, I think both ministers' offices were surprised that there were different definitions. One that has been adopted by one of the agencies is actually twice what a standard drink is.

We're talking to them actively. We have good ideas about how to improve communications and get information that people are looking for, but there are some things that have to get fixed as we go along that track.

As I said, some of them we're discovering ourselves. I think both ministries were surprised when we brought the one forward last week. There is a commitment to try and work through those

pendant la pandémie. Je m'intéresse vivement à ce que vos organisations respectives sont en train de faire.

M. Hélie : Au risque de vous corriger, sénatrice, le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, ou CCDUS, a présenté au gouvernement un rapport que le ministère de la Santé mentale et de la Toxicomanie est en train d'étudier. Ce ne sont pas encore de nouvelles lignes directrices. Nous ferions remarquer à la ministre et au gouvernement que l'examen technique indépendant par des pairs n'a pas encore eu lieu. C'est en quelque sorte l'étape qui devrait faire suite à ce rapport.

Les brasseurs, dont un grand nombre de nos membres, ont, de leur propre chef, décidé d'apposer des étiquettes de mise en garde sur de nombreuses bouteilles, notamment en ce qui concerne la conduite en état d'ébriété et la consommation d'alcool chez les femmes enceintes. Nous examinons d'autres mesures, comme peut-être d'autres ajustements des taux de droit d'accise pour l'alcool et les bières à moins de 4 % d'alcool afin d'encourager les consommateurs à choisir des boissons à faible teneur en alcool. Le gouvernement pourrait peut-être envisager d'imposer un prix minimal national pour l'alcool.

Nous travaillons à de nombreuses initiatives avec les ministères fédéral et provinciaux de la Santé mentale et de la Toxicomanie afin de réduire les méfaits liés à l'alcool. Nous pourrions discuter de la question pendant une réunion entière, si vous le voulez. Je serai ravi de revenir pour en parler.

La sénatrice Pate : D'accord. Je vous remercie de cette mise au point. Ce sont les témoins qui ont parlé de la consommation de substances qui nous ont fourni cette information.

M. Westcott : Nous venons d'avoir une rencontre avec les cabinets de la ministre de la Santé mentale et de la Toxicomanie et du ministre de la Santé, parlant notamment de ce que nous voudrions voir pour être en mesure de mieux communiquer et de fournir de l'information à nos clients. Il y a des obstacles à cet égard, et certains d'entre eux se trouvent au sein même du gouvernement. Une certaine confusion règne à l'intérieur de certains organismes quant à la définition de verre standard. Bien franchement, je pense que les deux cabinets des ministres ont été surpris d'apprendre que cette définition varie. Une définition adoptée par un organisme indique en fait que le verre est deux fois plus grand que le verre standard.

Nous sommes en train de discuter avec eux de façon active. Nous avons de bonnes idées sur la façon d'améliorer les communications et d'obtenir l'information que les gens recherchent, mais il y a des choses qui doivent être réglées au fur et à mesure.

Comme je l'ai indiqué, nous sommes en train de découvrir nous-mêmes certains problèmes. Je pense que les deux ministères ont été étonnés quand nous leur avons présenté ce

things and overcome them so that we can improve communications, and we're optimistic that we'll get there.

Senator Duncan: I'm going to ask these two questions and put them on the record, and if the witnesses could respond in writing, that's probably the best option.

Mr. Westcott and Mr. Hélie, you have both indicated a certain amount of the alcohol purchased is tax. Mr. Westcott, I think you said 80%. I think we have to also include the amount of the provincial-territorial tax when we're stating those figures in public because it varies across the country. Quite honestly, as once upon a time I was a finance minister, that revenue is very important. Could we include that in the data you share with the committee?

Mr. Westcott: I'd just make one comment. The way it breaks down for spirits — I'll let Mr. Hélie comment on beer — about 60% of the price goes to provincial governments, who operate liquor boards and fund the liquor boards through that; about 20% goes to the federal government through excise and GST; and 20% goes to the spirits industry. I'm happy to provide detailed breakdowns. It varies by province. Some provinces' markups are significantly higher than other provinces'.

Senator Duncan: Some provinces and territories have significant surpluses.

And just one other comment in writing for the Building Trades Unions. We've seen in previous budgets and in provincial-territorial budgets significant investment in apprenticeship programs, particularly apprenticeship and training programs geared for women and women in trades organizations.

When you provide us with information regarding the labour outlook, could you also provide us with information as to the numbers of women who have become involved in the trades throughout the country so that we can assess whether or not these programs have been successful and where we might be making recommendations to the government? And could you also include Indigenous individuals if they so identify? If you could provide that information in writing, it would be very helpful. Thank you.

[Translation]

Senator Dagenais: Mr. Hélie, you talked about how beer sales dropped because of pandemic restrictions. If I heard correctly, sales in restaurants, bars and such decreased by 15%.

problème la semaine dernière. Les acteurs sont déterminés à tenter d'aplanir les difficultés pour que nous puissions améliorer les communications, et nous sommes sûrs d'y parvenir.

La sénatrice Duncan : Je vais poser les deux questions suivantes pour qu'elles figurent au compte rendu, et si les témoins peuvent y répondre par écrit, ce serait probablement la meilleure option.

Monsieur Westcott et monsieur Hélie, vous avez indiqué que les taxes forment un pourcentage du prix d'achat de l'alcool. Monsieur Westcott, je crois que vous avez dit que ce pourcentage est de 80 %. Or, je pense qu'il faut également inclure la taxe provinciale et territoriale quand nous lançons ces pourcentages en public, car elle varie d'une région à l'autre du pays. En toute honnêteté, puisque j'ai été ministre des Finances à une époque, ces revenus sont très importants. Pourrions-nous inclure cette information dans les données que vous fournissez au comité?

M. Westcott : Je ferai une simple observation. Dans le cas des spiritueux — je laisserai M. Hélie parler de la bière —, environ 60 % du prix va dans les coffres des gouvernements provinciaux, qui gèrent les régies des alcools qu'ils financent avec ces fonds, alors qu'approximativement 20 % va au fédéral au titre de la taxe d'accise et de la TPS et 20 % va à l'industrie des spiritueux. Je vous remettrai une ventilation détaillée avec plaisir. La situation varie selon les provinces. Dans certaines provinces, le taux est beaucoup plus élevé que dans d'autres.

La sénatrice Duncan : Quelques provinces et territoires affichent des excédents substantiels.

Je demanderais seulement une autre observation écrite de la part des Syndicats des métiers de la construction. Nous avons vu dans les budgets précédents et dans les budgets provinciaux et territoriaux d'importants investissements dans les programmes d'apprentissage, notamment dans les programmes d'apprentissage et de formation destinés aux femmes et aux femmes membres d'associations professionnelles.

Quand vous nous fournissez des renseignements sur les perspectives d'emploi, pourriez-vous aussi nous donner des renseignements sur le nombre de femmes qui travaillent dans les métiers au pays afin que nous puissions déterminer si, oui ou non, ces programmes remportent du succès et savoir quelles recommandations présenter au gouvernement? Pourriez-vous aussi inclure les Autochtones s'ils s'identifient comme tels? Si vous pouviez fournir cette information par écrit, ce serait très utile. Merci.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Monsieur Hélie, vous avez parlé des réductions de vente de bière en raison des contraintes occasionnées par la pandémie. Vous avez parlé, si j'ai bien compris, d'un recul de 15 % des ventes dans les établissements.

The information I have tends to be specific to Quebec. I'm not sure whether the situation is the same all over Canada, but I'd like to talk about beer production and distribution post-pandemic. In Quebec, for at least a year, some establishments haven't been able to rely on their product orders being delivered regularly. In some cases, brewers can't even deliver a minimum order on a weekly basis, even when it's not what was ordered. If breweries don't have beer, they obviously can't sell it. Have brewers reduced their production, inventory or the number of delivery people they have to better cope with the aftermath of the pandemic? If so, what's the solution?

Mr. Hélie: Thank you for your question. The situation in Quebec was unique because a major plant was shut down for weeks. It was the result of actions by certain employees. That's the source of the problem you're describing.

Senator Dagenais: Was it the unions' fault?

Mr. Hélie: No, no, not at all.

Senator Dagenais: I see. Thank you.

[English]

Senator Loffreda: Thank you once again for being here. My question is for Mr. Hannah and Ms. Mason to answer. I said previously that Ms. Riddell answered my question when I asked about no communications with the banks, and if the delay is an issue, why wasn't there any communication in the meantime? Just to put it on the record for your sake and not to have you refer to it, I'll take a few minutes to go through it and give insight to my colleagues who weren't at our Banking Committee today either.

When I asked Ms. Riddell, "Why don't you communicate with our banks?," she said, "We actually do have regular communications." She went on to say:

Often, it's with the Canadian Bankers Association rather than individual banks, but we have regular ongoing communications with them.

We also have regular ongoing communications with the Tax Executives Institute and other professional tax organizations. At every opportunity, when this topic came up — and it did, because every time there is a court decision proceeding through, they always ask for our views — we always made it clear that this court decision was inconsistent with our policy position.

Mes informations sont typiquement québécoises. Je ne sais pas si c'est la même chose partout au Canada, mais je voudrais aborder avec vous la question de la production et de la distribution de bière après la pandémie. Au Québec, depuis au moins un an, certains établissements sont incapables d'obtenir régulièrement les produits qu'ils commandent. Dans certains cas, les brasseurs ne peuvent même pas faire la livraison hebdomadaire d'un minimum de produits, même si ce n'est pas ce qu'ils ont commandé. S'ils n'ont pas de bière, c'est sûr qu'ils ne peuvent pas la vendre. Est-ce que les brasseurs ont diminué leur production, leur inventaire ou leur personnel de livraison afin de mieux faire face au ressac de la pandémie? Dans ce cas, comment faire face à cette situation?

M. Hélie : Merci pour la question. Au Québec, la situation a été particulière en raison de la fermeture d'une grande usine pendant plusieurs semaines. La fermeture était causée par les actions de certains employés. C'était la source du problème dont vous parlez.

Le sénateur Dagenais : C'était la faute des syndicats?

M. Hélie : Non, non, pas du tout.

Le sénateur Dagenais : D'accord, merci.

[Traduction]

Le sénateur Loffreda : Je vous remercie encore une fois de votre présence. Ma question s'adresse à M. Hannah et à Me Mason. Je l'ai déjà indiqué que Mme Riddell a répondu à ma question lorsque je l'ai interrogée sur le fait qu'il n'y avait pas de communications avec les banques, demandant notamment pourquoi si le délai est un problème, il n'y a pas de communication entretemps. Pour que l'information figure au compte rendu et vous éviter de vous y référer, je prendrai quelques instants pour revenir sur ce témoignage et donner un aperçu de la situation à mes collègues qui ne participent pas à la réunion du Comité des banques aujourd'hui non plus.

Lorsque j'ai demandé à Mme Riddell pourquoi les fonctionnaires ne communiquent pas avec les banques, elle a répondu qu'ils ont en fait des communications régulières, poursuivant en indiquant ce qui suit :

Souvent, c'est avec l'Association des banquiers canadiens plutôt qu'avec les banques individuelles, mais nous avons des communications régulières avec elles.

Nous sommes également en communications régulières avec le Tax Executives Institute et d'autres organisations fiscales professionnelles. Chaque fois que la question est soulevée — et elle l'est, puisque chaque fois qu'un tribunal rend une décision, les acteurs du milieu nous demandent toujours notre avis —, nous leur indiquons toujours clairement que cette décision ne correspond pas à notre position stratégique.

The problem with being an official is that unless you have a decision from the Minister of Finance, you can't commit the department to anything, so you have to walk this fine line between saying, "This is not our policy position," which any tax professional who has been in business for any length of time will understand to mean that we're briefing for a retroactive amendment. So we sent those signals at every opportunity we had when we were speaking to tax professionals and the Canadian Bankers Association.

But that's as far as we can go as officials.

And then, if I can continue for a minute, as this is important — I just want to clarify and put it on the record for the sake of everybody, Mr. Chair. Thank you for the time.

When I asked a different question, she went on to say:

They were aware it might be a possibility, but more than that, it is to prevent windfall gains. When this court decision came out, it had retroactive effect itself. Had we not gone retroactively, there would have been a long period of four or five years where tax wouldn't apply to that service and people who had paid tax on that service in the past based on contracts negotiated understanding that tax would apply to those services and would be able to get their tax back.

Then she gives an example, but at the end she says:

We understand it's not perfect, but on balance, the windfall gains that could have gone to the larger banks far outweighs the two-year period of GST that suppliers are going to have to maybe make up. I'm sorry, I don't think that was very clear.

She had a lengthy testimony today at our Banking Committee. As I said, this is why I wanted to make it clear, put it on the record, and we always like to be factual and precise, and this is what it is. If you would like the add to that, feel welcome.

The Chair: Mr. Hannah, do you have any comments on the comments that you have just heard?

Mr. Hannah: Yes. Senator, the department had two and a half years to say something — anything — 169 news releases and nothing. When asked to point to where they communicated, they go back to an excerpt from a news release in 1991. Senator, I was an undergraduate in 1991. I have not been an undergraduate for a very long time.

Le problème quand on est fonctionnaire, c'est à moins que la ministre des Finances ne prenne une décision, on ne peut engager le ministère de quelque manière que ce soit. Nous devons donc faire preuve de doigté en indiquant que ce n'est pas notre position stratégique. Tout fiscaliste travaillant dans le domaine depuis un certain temps comprendra que nous voulons dire que nous penchons pour un amendement rétroactif. C'est le message que nous transmettons à chaque occasion quand nous parlons à des fiscalistes et à l'Association des banquiers canadiens.

Mais c'est aussi loin que nous pouvons aller à titre de fonctionnaires.

J'aimerais pouvoir continuer pendant un instant, monsieur le président, car c'est important. Je veux éclaircir les choses et que l'information figure au compte rendu pour que tous puissent la consulter. Je vous remercie de m'accorder du temps.

Lorsque j'ai posé une autre question, elle a ajouté ce qui suit :

Les banquiers savaient que c'était une possibilité, mais plus que cela, cette décision visait à prévenir les gains excessifs. Quand elle a été rendue, cette décision avait elle-même un effet rétroactif. Sans rétroactivité, la taxe ne se serait pas appliquée au service pendant une longue période de quatre ou cinq ans et les gens qui ont payé la taxe sur ce service par le passé en vertu de contrats négociés sur la foi que la taxe s'y appliquerait pourraient se la faire rembourser.

Puis elle donne un exemple, mais à la fin, elle a déclaré ce qui suit :

Nous savons que ce n'est pas parfait, mais dans l'ensemble, les bénéficiaires exceptionnels qui auraient pu tomber aux mains des grandes banques dépassent de loin la période de TPS de deux ans que les fournisseurs devront peut-être compenser. Je suis désolée que cela ne soit pas très clair.

Elle a longuement témoigné aujourd'hui devant notre Comité des banques. Comme je l'ai indiqué, c'est la raison pour laquelle je tenais à ce que les choses soient claires et à ce qu'elles figurent dans le compte rendu. En outre, nous tenons toujours à être factuels et précis, et c'est ce qu'il en est. Si vous souhaitez ajouter quelque chose, n'hésitez pas à le faire.

Le président : Monsieur Hannah, avez-vous des observations à formuler par rapport aux propos que vous venez d'entendre?

M. Hannah : Oui. Monsieur le sénateur, le ministère a eu deux ans et demi pour dire quelque chose — quoi que ce soit — à ce sujet. Il a publié 169 communiqués de presse, mais n'a rien dit à cet égard. Lorsqu'on leur demande d'indiquer où ils ont communiqué cette information, ils nous renvoient à un extrait d'un communiqué de presse datant de 1991. Sénateur, j'étais étudiant de premier cycle en 1991, et je ne le suis plus depuis très longtemps.

Moreover, to describe it in the way it was just described, the inference is that one should reasonably assume that this is what the department will do because this is what they always do. Wait a minute. Then you are telling me it's routine. Something cannot be exceptional and routine at the same time. If it's exceptional, you should not expect it, and, moreover, unless it is communicated that you are going to do it, you shouldn't believe it's going to happen, especially when the CRA has already started to abide by it. If it's routine, then you are violating the existing principles that you have to say this should only be done on an exceptional basis. It cannot be exceptional and routine at the same time.

Ms. Mason: Her comments do not hold together. The comments do not align with the facts that have been presented to you by us, by the Canadian Bar Association and by the conduct that took place. You had merchant acquirers who received these refunds and passed them on to their customers. If this signal was so clear that there is no way that you are going to be able to keep these refunds, there is no way they would have passed them on. Why would you take money out of your pocket if you knew you had to give it back and pass it on to your customers? This approach that we were all supposed to be expecting this is just simply not supported by the facts.

Senator Loffreda: Thank you.

The Chair: Thank you, senators. I have been very lenient as chair this evening because of the witnesses. To the witnesses, I want to say, on behalf of the committee, thank you very much for being here. You have been, without a doubt, very informative, very enlightening, very illuminating.

[Translation]

You raised a lot of issues, and it was quite insightful.

[English]

That's why we have accepted that you were the witnesses this evening, and the committee says thank you. We have a common denominator going back, and I know, Mr. Hannah, you have been here before. We have a common denominator: It's about transparency, accountability, reliability and predictability if we want to better grow our economy.

That said, to the witnesses, before we do adjourn, please submit your written responses to the clerk by the end of Wednesday, May 31, 2023. Do we have an agreement on that? Thank you.

En outre, quand quelqu'un décrit une mesure de la manière dont elle vient d'être décrite, on en déduit que l'on devrait raisonnablement supposer que c'est ce que le ministère fera parce que c'est ce qu'il fait toujours. Attendez un peu. Vous me dites donc que cette mesure est routinière. Une mesure ne peut pas être à la fois exceptionnelle et routinière. Si elle est exceptionnelle, vous ne devriez pas vous attendre à ce qu'elle soit prise. De plus, à moins qu'il ne soit communiqué que vous allez prendre cette mesure, il ne faut pas croire que cela va se produire, surtout lorsque l'ARC a déjà commencé à se conformer à la décision du tribunal. S'il s'agit d'une mesure routinière, vous violez les principes existants selon lesquels cette mesure ne doit être prise qu'à titre exceptionnel. La mesure ne peut pas être à la fois exceptionnelle et routinière.

Me Mason : Les observations qu'elle a formulées ne tiennent pas la route. Elles ne correspondent pas aux faits qui vous ont été présentés par nous, par l'Association du Barreau canadien et par la conduite qui a eu lieu. Des acquéreurs marchands ont reçu ces remboursements et les ont transmis à leurs clients. Si le signal indiquait très clairement qu'il n'y avait aucune chance que vous puissiez conserver ces remboursements, ils ne les auraient pas transmis. Pourquoi sortiriez-vous de l'argent de votre poche et le donneriez à vos clients si vous saviez que vous deviez le rendre? L'approche selon laquelle nous étions tous censés nous attendre à cela n'est tout simplement pas étayée par les faits.

Le sénateur Loffreda : Je vous remercie de vos observations.

Le président : Merci, sénateurs. En tant que président, j'ai été très indulgent ce soir à cause des témoins que nous entendions. Au nom du comité, je tiens à remercier les témoins de leur présence. Vos interventions ont été, sans l'ombre d'un doute, très instructives et révélatrices.

[Français]

Vous avez ouvert plusieurs portes, et c'était aussi très révélateur.

[Traduction]

C'est la raison pour laquelle nous avons accepté que vous témoigniez de ce soir, et le comité vous en remercie. Nous avons un dénominateur commun qui remonte à loin, et je sais, monsieur Hannah, que vous êtes déjà venu ici. Notre dénominateur commun concerne la transparence, la reddition de comptes, la fiabilité et la prévisibilité, si nous voulons améliorer la croissance de notre économie.

Cela dit, avant de lever la séance, je demande aux témoins de bien vouloir remettre leurs réponses écrites à la greffière avant la fin de la journée du mercredi 31 mai 2023. Avons-nous votre accord à ce sujet? Je vous en remercie.

Honourable senators, our next meeting will be Tuesday, May 30, at 9 a.m. to continue our study on the subject matter of Bill C-47. To all of you, thank you and good evening.

(The committee adjourned.)

Honorables sénateurs, notre prochaine réunion aura lieu le mardi 30 mai, à 9 heures, pour nous permettre de poursuivre notre étude du projet de loi C-47. Merci à tous et bonne soirée.

(La séance est levée.)
